

de profiter de cette occasion si tentante.

Il y a d'autres considérations. Nous voici à la veille de la réunion de la Conférence financière. Les alliés réclament à priori une indemnité de guerre dont ils ont un besoin si pressant. Pour l'obtenir, ils comptent avant tout sur l'appui de la Russie, de la France et de l'Angleterre.

Or, nous pouvons les assurer de ceci : si les craintes d'une guerre fratricide entre eux se précisaient, l'opinion française leur deviendrait du coup très nettement hostile. Notre gouvernement ne ferait rien et ne pourrait rien faire pour soutenir leurs revendications.

Raymond Recouly.

La paix signée

LE TEXTE DU TRAITE

Londres, 30 mai.

Les délégués des alliés balkaniques ont signé le traité de paix aujourd'hui, à midi 40, au palais de Saint James, où ils étaient réunis sous la présidence de sir Edward Grey.

Voici le texte de ce traité :

Article premier. — Il y aura, à dater de l'échange des ratifications du présent traité, paix et amitié entre Sa Majesté impériale le sultan de Turquie, d'une part, et leurs Majestés les souverains alliés, d'autre part, ainsi qu'entre leurs héritiers et successeurs, leurs États et sujets respectifs à perpétuité.

Art. 2. — Sa Majesté impériale le sultan cède à leurs Majestés les souverains alliés toutes les territoires de son empire sur le continent européen à l'ouest d'une ligne tirée d'Enos, sur la mer Egée, à Midia, sur la mer Noire, à l'exception de l'Albanie.

Le tracé exact de la frontière d'Enos à Midia sera déterminé par une commission. Art. 3. — Sa Majesté impériale le sultan et leurs Majestés les souverains alliés déclarent remettre à Sa Majesté l'empereur d'Allemagne, à Sa Majesté l'empereur d'Autriche, roi de Hongrie, à M. le Président de la République française, à Sa Majesté le roi de Grande-Bretagne et d'Irlande, empereur des Indes, à Sa Majesté le roi d'Italie et à Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies, le soin de régler la délimitation des frontières de l'Albanie et toutes autres questions concernant l'Albanie.

Art. 4. — Sa Majesté impériale le sultan cède à leurs Majestés les souverains alliés l'île de Crète et renonce en leur faveur à tous les droits de souveraineté et autres qu'il possédait sur cette île.

Art. 5. — Sa Majesté impériale le sultan et leurs Majestés les souverains alliés déclarent confier à Sa Majesté l'empereur d'Allemagne, à Sa Majesté l'empereur d'Autriche, roi de Hongrie, à M. le Président de la République française, à Sa Majesté le roi de Grande-Bretagne et d'Irlande, empereur des Indes, à Sa Majesté le roi d'Italie, à Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies le soin de statuer sur le sort de toutes les îles ottomanes de la mer Egée (l'île de Crète exceptée) et de la péninsule du mont Athos.

Art. 6. — Sa Majesté impériale le sultan et leurs Majestés les souverains alliés déclarent remettre le soin de régler les questions d'ordre financier résultant de l'état de guerre qui prend fin et des cessions territoriales et-dessus mentionnées à la commission internationale convoquée à Paris à laquelle ils ont délégué leurs représentants.

Art. 7. — Les questions de juridiction des nationalités et de commerce seront réglées par des conventions spéciales.

Les délégués qui ont signé ce traité sont les mêmes que ceux qui ont signé dans ce même palais de Saint James en décembre et en janvier dernier ; seuls M. Venizelos et Rechid pacha manquaient.

Le traité portera le titre de traité de Londres.

DISCOURS DE SIR EDWARD GREY Aussitôt après la signature, sir Edward Grey a prononcé le discours suivant :

Par ordre du Roi, mon auguste souverain, je m'empresse de vous exprimer la vive satisfaction avec laquelle Sa Majesté apprendra la nouvelle de la signature du traité de paix que vous venez de conclure à son palais de Saint James.

Un nom du gouvernement de Sa Majesté britannique, je me permets de vous offrir mes félicitations les plus cordiales à l'occasion de la conclusion de la paix entre la Turquie et les États alliés. Je me plais à espérer que vous envisagerez tous la décision à laquelle vous venez d'arriver avec un sentiment de satisfaction et de soulagement.

A ce sentiment prendront part les autres puissances qui sont restées neutres, et qui ont constamment souhaité de voir se rétablir la paix dans l'intérêt de la tranquillité de l'Europe.

Je ne puis ignorer pas qu'il reste encore des questions à résoudre avant d'arriver à un accord complet, mais j'aime à croire que la conclusion de cette paix facilitera le règlement de ces questions et augmentera à l'égard de vous tous, je suis sûr, le bienveillant intérêt des autres puissances.

Qu'il me soit permis d'ajouter un mot pour vous dire le plaisir que j'ai eu à entendre avec vous des rapports fréquents et amicaux en votre qualité de délégués, et moi-même, théoriquement par la connaissance des difficultés et des anxiétés que vous avez eues à surmonter.

De tout cœur, je fais des vœux pour que la paix ici conclue ait pour résultat un apaisement entier, afin que chaque État puisse refaire ses ressources si fortement éprouvées, développer ses territoires, assurer le bien-être et le bonheur de son peuple et la prospérité de sa vie nationale.

DECLARATION DU PREMIER DELEGUE BULGARE

M. Daneff se leva alors et fit la déclaration suivante :

Les plénipotentiaires de Bulgarie, en se basant sur les communications des grandes puissances en date du 19/22 mars et du 31 mars/19 avril 1913, entendus, au sujet de l'article 2 du traité de paix, que la frontière en Thrace partira d'un point sur la mer Noire, à l'est de Midia, suivra le cours de l'Égène et du Mouratli, passera entre Reschau et Malgen et longera la ligne de partage des eaux jusqu'à la mer Egée, en abouissant au cap Eridje, à l'est d'Enos.

M. Daneff ajouta qu'il était aussi entendu que les délégués des alliés seraient sur un pied d'égalité avec les délégués des puissances à la commission financière de Paris, puis il continua par le discours suivant :

Monsieur le ministre, messieurs, A force d'efforts inlassables nous voilà enfin parvenus à la dernière étape de notre lourde mission. La journée d'aujourd'hui marquera pour les pays balkaniques, une date historique.

En attendant à l'état de guerre, nous allons rétablir, dans ces régions, un état de choses qui permettra à nos pays de renouer leurs anciens rapports de bon voisinage.

Les durs épreuves des batailles vont cesser la place à toute une foule de problèmes qui nous attendent.

Dans ce champ d'émulation toute pacifique, les combattants d'hier trouveront des liens

de solidarité, qui effaceront bientôt tous les souvenirs pénibles. C'est par la façon dont nous nous acquiterons de cette tâche que le monde nous jugera en dernier ressort.

La cause de la paix a, dès la première heure, trouvé en vous, monsieur le ministre, un ouvrier convaincu et infatigable. Nul n'a fait plus que vous pour lui aplanir le chemin en lui assurant le succès final. Le résultat, que nous en retirons est dû, avant tout, à la persévérance de votre Excellence.

En exprimant ici à votre Excellence les sentiments de notre gratitude, nous ne faisons que de nous acquitter d'un impérieux devoir. De même, nous n'oublions jamais l'accueil si cordial qui nous a été fait par ce pays proverbiallement hospitalier.

Je saisis cette occasion solennelle pour vous prier, monsieur le ministre, de bien vouloir vous faire, auprès de Sa Majesté, votre auguste souverain, l'interprète de notre profonde reconnaissance pour avoir daigné nous permettre d'attacher le nom de ce palais historique à la paix que nous venons de signer.

DECLARATION DU PREMIER DELEGUE MONTENEGRIN

M. Popovitch, premier délégué du Monténégro, a fait la déclaration suivante :

Nous avons signé la paix, parce qu'il ne nous restait pas autre chose à faire. Nous sommes heureux d'avoir la paix, mais nous sommes profondément mécontents des conditions auxquelles nous avons été contraints de l'accepter.

Mon pays, proportionnellement à son étendue et à ses capacités, a fait de plus gros sacrifices que n'importe quel autre des alliés. Et cependant, après une guerre héroïque, on nous dépouille du fruit de notre victoire. On fait de nous l'enfant souffrir douleur de l'Europe.

La Grande-Bretagne a joué le rôle principal lorsqu'il s'est agi de nous priver de Scutari et de la mer Noire, nous dans nos discours à sir Edward Grey, nous la considérons maintenant, après la signature du traité de paix, comme notre débiteur et c'est sur elle que nous comptons pour obtenir une modification de la frontière albanaise, de façon à ce que nous ayons des terres cultivables et une route normale entre Podgorizza et Ipek.

DISCUSSION ET RESERVES

Osman Nizami pacha fit observer qu'un traité venait d'être signé et qu'on ne pouvait d'aucune façon se départir des articles de ce traité, qui stipulent qu'une commission internationale sera chargée de régler la frontière turco-bulgare.

Osman Nizami pacha fit aussi une restriction au sujet de la commission financière de Paris.

M. Skouloudis fit la déclaration suivante :

La délégation grecque prend note qu'en conformité des déclarations échangées avec les plénipotentiaires ottomans, il est bien entendu que les traités, conventions et actes qui étaient en vigueur entre les deux gouvernements au moment de la déclaration de guerre, et qui avaient été suspendus pendant les hostilités, reprendront leur pleine force après le rétablissement des relations diplomatiques.

Osman Nizami pacha se leva de nouveau et déclara que, quoiqu'il n'eût pas contesté, en principe, le rétablissement des conventions, il avait demandé des instructions à son gouvernement, instruction qu'il avait compté recevoir dans la matinée.

M. Streit, demandant à la Conférence, d'en prendre note, déclara que les délégués grecs avaient fait savoir, en temps utile qu'ils étaient prêts à signer le traité, sous la promesse expresse de la délégation ottomane que celle-ci ferait à la séance d'aujourd'hui une déclaration en conformité des assurances données préalablement par elle aux délégués grecs que, en conformité de la loi de la jurisprudence internationale, les traités en vigueur avant la guerre n'avaient été suspendus que pour le cours de la guerre et qu'ils redevenaient applicables à la reprise des relations diplomatiques.

M. Daneff annonça qu'après un accord entre quelques-uns des délégués, il avait été décidé qu'un protocole annexe serait signé avec le traité, et que par ce protocole le traité entrerait en vigueur immédiatement après la signature.

M. Venitch, délégué serbe, déclara que, en ce qui concernait la question des traités, le principe revendiqué par la Grèce s'appliquait également à tous les alliés.

Quant au protocole annexe, dont M. Daneff venait de parler, c'était la première fois qu'il lui en était fait mention et les délégués serbes n'étaient pas autorisés à le signer.

M. Skouloudis fit la même observation et déclara que les Grecs n'étaient pas autorisés à signer ce protocole annexe.

M. Popovitch exprima la même opinion.

Sir Edward Grey informa alors les délégués que les salles du palais de Saint James étaient à leur disposition, s'ils en avaient encore besoin pour leurs discussions.

Sir Edward Grey ayant quitté le palais, les délégués turcs et bulgares signèrent le protocole annexe et il fut convenu que les délégués se réuniraient lundi ou mardi prochain au palais pour contresigner le procès-verbal de la séance d'aujourd'hui.

A 1 h. 30, tous les délégués ont quitté ensemble le palais ; ils s'entretenaient amicalement et ne cachaient pas leur satisfaction. Ils se sont arrêtés pour poser devant une armée de photographes.

L'application immédiate du traité

Londres, 30 mai.

M. Daneff, que je viens de revoir ce soir, m'a dit que le principe de la mise en vigueur immédiate du traité de paix a été longuement discuté depuis quinze jours par lui dans les entretiens qu'il a eus avec ses collègues balkaniques et dans une entrevue récente avec M. Streit. Yan des délégués grecs, le dit principe fut nettement accepté par le représentant de la Grèce.

Comme la formule de ce principe ne pouvait vraiment prêter à discussion, M. Daneff, absolument d'accord avec le Foreign Office, rédigea le protocole que l'on sait et qui fut dactylographié au Foreign Office et remis ce matin à tous les délégués, avant la séance. Le principe admis par la Turquie consistait de rester une ambassadeur sensible du traité également profitable aux alliés et à la Porte.

Voici le texte de ce protocole, qui a été signé seulement par les délégués bulgares et turcs :

En procédant à la signature du traité de paix conclu en date de ce jour entre la Bulgarie, la Grèce, la Serbie et le Monténégro, d'une part, et la Turquie, de l'autre, les sous-

signés, plénipotentiaires de la Bulgarie et de la Turquie (ici sur le baret officiel que j'ai eu sous les yeux, on a barré l'expression « sous-signés plénipotentiaires des dites puissances » que l'on a remplacée par les plénipotentiaires de la Bulgarie et de la Turquie)

plénipotentiaires par leurs gouvernements respectifs, sont convenus par le présent protocole qui fera partie intégrante du dit traité et aura la même force et valeur que le traité de paix entré en vigueur et produira tous ses effets à partir du jour de la signature.

En foi de quoi les plénipotentiaires respectifs ont signé le présent protocole et y ont apposé leur cachet.

Fait en deux exemplaires à Londres au palais de Saint James, le 17/30 mai 1913.

Les délégués de la Serbie et de la Grèce déléguèrent qu'ils n'avaient pas d'instructions leur permettant de signer ce document, et celui du Monténégro protesta en riant qu'il ne savait même pas de quoi il était question, le protocole ne lui ayant été communiqué qu'au moment où il entra en séance. — J. COURRIER.

Prochaines réunions

Londres 30 mai.

La délégation des alliés et la délégation ottomane se réuniront lundi, au palais de Saint James, pour préparer un programme de discussion pour les questions qui visent la reprise des relations normales.

Il est probable que ce programme sera limité aux seules questions qui concernent tous les alliés en commun, laissant ensuite aux gouvernements respectifs le soin de négocier séparément avec la Turquie au sujet des questions qui sont particulières à chacun, telles que traités de commerce, etc., etc.

Les principaux délégués se réuniront demain pour discuter le point de savoir s'ils demeureront en Angleterre pour régler les diverses questions. On croit qu'ils n'y resteront pas longtemps.

Un des délégués serbes, M. Vesnich, part demain pour rejoindre son poste de ministre à Paris.

L'impression à Belgrade

Belgrade, 30 mai.

La nouvelle de la signature des préliminaires de paix a été reçue sinon avec une indifférence complète, du moins sans enthousiasme ni satisfaction.

La lenteur des pourparlers et l'intervention décisive, au dernier moment, des grandes puissances dans la discussion, avaient amené le public à se désintéresser d'une question où les intérêts des alliés n'étaient plus uniquement entre les mains des négociateurs.

De plus, la paix n'apporte, pour l'instant, aucun changement à la situation. En présence des circonstances actuelles, il ne peut être question de démobilitation, et l'état de guerre, avec tous ses inconvénients, subsiste pour tout le monde.

Cependant, le désir qu'avait manifesté le cabinet de Sofia de conclure la paix le plus tôt possible pour ramener son armée de Tchatalcha ne laisse pas de faire naître quelque préoccupation quant à l'attitude que la Bulgarie, dégagée maintenant du côté turc, va adopter envers la Serbie.

Il est bon de faire remarquer que, malgré les apparences toujours peu satisfaisantes, on ne pas le sentiment que l'ennemi dédaigne son territoire. Sur l'air, les journaux, au sujet des représentations du gouvernement serbe à Sofia, à propos du dernier incident gréco-bulgare, le président du Conseil, M. Guechoff, aurait répondu par une lettre exprimant ses regrets et assurant que la rencontre des troupes avait été provoquée par des éléments exaltés, à l'insu du quartier général.

La réunion des ambassadeurs

Londres, 30 mai.

Les ambassadeurs se sont réunis cet après-midi. Sir Edward Grey leur a rendu compte de la séance solennelle qui avait eu lieu au palais de Saint James et leur a rappelé les trois questions qui leur restent à régler : le statut de l'Albanie, les frontières sud-albanaïses et les îles de la mer Egée.

On s'est ensuite entretenu sur un ton très amical de ces diverses questions, surtout du statut albanais et à ce propos la majorité semble se dessiner en faveur de la nomination d'un haut commissaire, et l'on s'est ajourné à jeudi prochain. Mais on a l'impression que les ambassadeurs vont dorénavant essayer de faire vite : « Nous avons besoin de vacances », aurait dit sir Edward Grey et maintenant que la paix est signée tout le monde a hâte d'en finir. On espère même que la commission aura terminé sa tâche avant la fin de juin.

L'Autriche et la Serbie

Vienna, 30 mai.

Commentant le discours de M. Pachitch, le Fremdenblatt fait remarquer que, malgré l'abondance des arguments qu'il invoque pour démontrer la nécessité de reviser le traité serbo-bulgare, ce discours ne contient pas d'explications relatives aux points les plus importants.

C'est ainsi, dit l'organe officiel, qu'il n'indique pas quel est le minimum des prétentions serbes en ce qui concerne la frontière à tracer entre les deux alliés.

Seules, les négociations qui, annonce-t-on, vont s'engager directement, et à une date très prochaine, entre les deux présidents du Conseil, pourront élucider la question serbo-bulgare.

L'attention particulière avec laquelle l'Autriche-Hongrie suit la discussion engagée entre la Serbie et la Bulgarie découle naturellement de l'intérêt qu'aurait pour elle les nouveaux arrangements dont les territoires balkaniques seront l'objet. Cet intérêt se trouve nécessairement accru du fait que le discours au président du Conseil serbe n'est pas seulement vis-à-vis de la monarchie de l'empire conciliant que celle-ci se croyait en droit d'espérer en raison de son attitude, qui la apprécie de toute l'Europe pendant la crise.

L'Autriche-Hongrie n'a publié ni déclaration de neutralité, ni déclaration de désintéressement territorial. Elle n'a pas admis que la Serbie ait, sur la côte de l'Adriatique, un port situé sur un territoire qui lui appartient en propre. De même, ce n'est pas elle qui a offert au gouvernement serbe la plate de Vardar, avec Salonique, en échange de son territoire volontaire en ce qui concerne la côte de l'Adriatique.

En revanche, la monarchie s'est abstenue de toute expansion territoriale, et n'a suscité à la Serbie aucun obstacle dans la conduite de la guerre.

Le Fremdenblatt exprime l'espoir que la Serbie et la Bulgarie continueront leurs négociations de manière à ne léser rien des intérêts des autres puis-

sances, et particulièrement de l'Autriche-Hongrie.

Le journal autrichien croit fermement pouvoir considérer comme certain que la tentative qui vient d'être faite pour régler sur l'Autriche la responsabilité du redoutable différend qui sépare les peuples des Balkans n'aura, nulle part, aucun succès.

L'Italie et la question des îles

Rome, 30 mai.

Le combat qui vient d'avoir lieu sur la route de Derna à Ettangi, dans la Cyrénaïque, et au cours duquel on a constaté la présence d'un grand nombre de réguliers turcs à la tête des Arabes indigènes, risqué de compliquer la question des îles égéennes en ce sens qu'aux termes de la paix d'Ouchy, l'Italie pourrait se prévaloir de cette découverte pour insister sur l'intention qu'on lui prête de garder les îles occupées par ses troupes.

Je suis cependant en mesure de vous confirmer les informations que je vous ai mandées sur ce point, à savoir que le gouvernement italien n'a pas le parti pris de maintenir indéfiniment cette occupation et que son seul désir consiste à faire valoir le sacrifice qu'elle fera éventuellement pour obtenir des compensations plus ou moins équivalentes dans les négociations qui auront lieu pour la délimitation de la frontière méridionale de l'Albanie.

Quant au bruit d'après lequel les contestations entre la Grèce et l'Italie à propos de cette délimitation pourraient être résolues par la médiation de la France, il est dénué, pour le moment, de tout fondement. Quelques journaux italiens animés d'un esprit d'hostilité systématique envers la France, persistent à lui reprocher de soutenir les prétentions de la Grèce pour contrecarrer les plans de la diplomatie italienne dans l'Adriatique et dans l'orient de la Méditerranée. Mais la vérité est que la France, amie des deux nations, dont les intérêts sont momentanément en lutte, garde une attitude amicalement impartiale et que les efforts de sa diplomatie tendent à concilier autant que possible les revendications helléniques avec le point de vue italien. — H. MEREU.

Les alliés

Salonique, 30 mai.

M. Venizelos a eu hier un entretien avec le Roi et a reçu aujourd'hui le général bulgare Saratoff.

M. Venizelos a insisté sur la nécessité de mettre sans retard un terme aux incidents et d'établir une entente amicale pour le règlement du partage des territoires. Les alliés, a-t-il ajouté, seraient dignes de mépris, si, après une coopération fraternelle contre un ennemi commun, ils reprenaient les armes les uns contre les autres.

Une fois la paix signée, les dirigeants des États alliés doivent s'unir pour résoudre leurs différends par des concessions mutuelles. S'ils étaient dans l'impossibilité de s'entendre, il faudrait confier à un arbitrage international le différend qui existe entre les alliés, mais non entre des ennemis.

Le général Saratoff s'est exprimé dans le même esprit.

Sofia, 30 mai.

Le chef de l'état-major grec, le colonel Doussmalis, a été chargé de s'entendre avec le général Ivanoff, pour établir une ligne de démarcation entre les troupes bulgares et les troupes grecques, et pour signer un procès-verbal à ce sujet.

La fixation de la date de la première entrevue entre les deux délégués a été laissée au choix du général Ivanoff.

Le service des voyageurs et des marchandises sur les chemins de fer est suspendu pour deux à trois jours à partir de ce matin ; cette mesure ne vise pas le train conventionnel.

Salonique, 30 mai.

On mande d'Athènes que le cuirassé Speksid, en entrant dans le port d'Eleuthéra, a essuyé quatre coups de canon des batteries bulgares situées au nord-ouest de Pravi. Le navire n'a pas été atteint et n'a pas riposté.

La Bulgarie et la Serbie

Sofia, 30 mai.

On lit dans le Mir que les déclarations de M. Pachitch à la Skoupechtina laissent peu d'espoir d'arriver à une entente amiable au sujet du conflit entre la Serbie et la Bulgarie.

Le gouvernement a ordonné à M. Daneff de rentrer à Sofia après la signature de la paix.

Le ministre des finances, M. Théodoroff, qui se trouve à Paris, a reçu également l'ordre de rentrer.

De source officielle, on déclare que les extraits publiés par la presse, soit-disant d'une source serbe, touchant le traité bulgare-serbe, ne doivent pas être considérés comme authentiques, le gouvernement serbe, pressenti récemment par le gouvernement bulgare, n'ayant pas donné son consentement à une publication quelconque.

Le Roi a reçu hier soir, séparément, les membres de l'opposition, qui lui avaient demandé une audience.

Salonique, 30 mai.

Le prince héritier de Serbie s'est rendu hier à Vélès, où les troupes serbes sont concentrées au nombre de 90 à 100,000 hommes.

Belgrade, 30 mai.

Dans les milieux de l'opposition, on exprime la crainte que les grandes puissances n'obligent la Serbie à céder vis-à-vis de la Bulgarie, de même qu'elles l'ont contrainte à céder dans la question d'Albanie et dans celle de la signature des préliminaires de paix.

Entrevue décisive

Sofia, 30 mai.

La rencontre de MM. Guechoff et Pachitch aura lieu demain soir, à la frontière serbo-bulgare.

NOUVELLES DIVERSES

Constantinople, 30 mai.

M. Bompard, ambassadeur de France, partira mardi pour Paris, appelé par le ministre des affaires étrangères.

M. Revoil, directeur de la Banque impériale, est remplacé par M. Naïas, directeur adjoint, qui est sujet anglais.

M. Dollfus, sujet suisse, remplace M. Naïas.

Aussitôt rentré dans ses appartements

Kiamil pacha a donné des ordres pour qu'un visiteur fut introduit auprès de lui. Seul M. Ledoux, premier drogman de l'ambassadeur de France a été autorisé à saluer l'ancien grand vizir.

Kiamil pacha partira samedi pour Smyrne.

Saint-Petersbourg, 30 mai.

Le Tsar a autorisé M. Sazonoff à lire la semaine prochaine à la Douma l'exposé de la politique extérieure de la Russie.

Les lois d'exception en Alsace-Lorraine

UNE INTERPELLATION AU REICHSTAG ALLEMAND

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

Berlin, 30 mai.

La question des lois d'exception en Alsace-Lorraine a été débattue au Reichstag.

Le socialiste Emmel, de Mulhouse, a ouvert le feu par un discours long, enuymeux, peu oratoire, mais bien construit, plein de faits et très convainquant.

Que va-t-il se passer et que deviendra la constitution d'Empire, si le Reichstag et le Bundesrath se mettaient d'octroyer des lois d'exception aux États particuliers et empiétaient sur le domaine de leur législation spéciale ? a-t-il demandé. Pourquoi le gouvernement d'Alsace-Lorraine cherche-t-il à exercer une action provocante ? faut-il rapprocher cette action des bruits qui courent sur un prochain transfert du régent de Brunswick à Strasbourg ? Du moins ces mesures d'exception sont-elles justifiées par les faits en matière de mesure ?

Le parti nationaliste alsacien-lorrain est sans influence sur les masses de la population alsacienne ; il a réuni 3,000 voix sur la tête de ses candidats aux dernières élections ; il lui a été impossible de faire passer un seul député au Reichstag. (Cri à droite : Wetterlé ! M. Wetterlé n'a pas été élu, sur un programme spécifiquement nationaliste, mais sur le programme et avec l'appui du centre alsacien-lorrain.)

Les deux journaux visés par la loi d'exception sont le Journal d'Alsace-Lorraine et le Nord-Elbe. Ils n'exercent une action que sur une aristocratie. Supprimez-les, et du jour au lendemain, ils disparaissent en langue allemande, élargissant ainsi le centre de leur influence.

Quant aux associations visées, ce sont, dit-on : « l'Association des anciens légionnaires », « l'Association des amis de l'aviation française » à Mulhouse, et « l'Œuvre du Souvenir français ».

L'Association des anciens légionnaires a inscrit dans ses statuts l'article suivant : « On cherchera à empêcher, autant que possible, l'entrée des Alsaciens-Lorrains dans la Légion étrangère ». La police lui a tendu un piège et lui a envoyé un soldat qui voulait désertir, disait-il, et demandait des conseils. Le président de l'Association l'a mis à la porte aussitôt et d'une façon très raide.

L'Association des amis de l'aviation française a ceci de particulier qu'elle n'existe pas. On désigne sous ce nom quelques abonnés d'une revue sportive paraissant en France et qui payent six francs par an pour avoir à Paris quelques réductions ou quelques entrées gratuites. Ces quelques particuliers ne s'occupent pas de politique et personne ne peut les empêcher de s'affilier à une société sportive française dont le siège est à Paris.

Le gouvernement alsacien-lorrain a répondu à une société sportive d'Alsace-Lorraine d'avoir un drapeau tricolore. Ce drapeau, on l'a déployé en Landtag ; il était bleu d'un côté, rouge et blanc avec arabesques de l'autre. Mais M. Mandel, secrétaire d'Etat, a prétendu alors que quand le vent soufflait ces couleurs, en se mélangeant, pouvaient devenir le bleu, le rouge, (Rires sur tous les bancs du Reichstag.)

Enfin le Souvenir français s'occupe d'entretenir les tombes et parle parfois, je le reconnais, du passé et des anciens régiments. Mais il y a des liens que l'on ne peut pas briser. Comment empêcher un fils de songer à son père qui a combattu dans l'armée française ? Comment interdire à un frère de parler de tous ses frères qui moururent peut-être dans les rangs français ? Les lois d'exception que l'on prépare deviendront, entre les mains de policiers et d'espions, une arme dangereuse que l'on n'emploiera pas seulement contre les nationalistes.

Salonique, 30 mai.

Ce plaidoyer, modéré et monotone, mais noir, produit de l'effet et la réplique du chancelier n'en a pas atténué la portée.

DISCOURS DU CHANCELLIER

Après avoir déclaré qu'il parlerait non pas au nom des gouvernements confédérés, mais en son nom personnel, le chancelier contesta que les mesures projetées par le gouvernement d'Alsace-Lorraine soient un coup droit porté à la Constitution accordée il y a deux ans à ce pays.

Ces mesures, dit-il, n'ont rien à voir avec la Constitution. Cependant, je concède que lorsque j'ai présenté

certaines informations désignent comme le futur président du Conseil.

AU MAROC

La défaite d'El-Hibba

A Marrakech, on fête la défaite du prétendant El-Hibba qui, après la prise de Taroudant et d'Agadir, a pris la fuite.

Les opérations du général Aïx

L'établissement du camp de nos troupes sur la rive gauche de l'oued M'soun au point où devaient se joindre les deux harkas, a bête la dispersion des groupements ennemis, qui levèrent le camp dans la nuit.

Une belle action d'Alphonse XIII

Madrid, 30 mai. Le train spécial ramenant le Roi de Cadix, où il était allé visiter l'Ecole navale, a tamponné, près de la gare d'Utrera, la fillette d'un garde-barrière qui jouait imprudemment sur la voie.

Les lois militaires allemandes

Berlin, 30 mai. A la commission du budget du Reichstag, le gouvernement a déclaré s'être réservé de prendre position au sujet des propositions émises hier dans la conférence du chancelier avec les chefs de partis et n'y avoir pas donné son adhésion pleine et entière.

L'Allemagne et l'Angleterre

Berlin, 30 mai. Le gouvernement allemand paraît s'être rangé à peu près complètement au point de vue exprimé hier par sir Edward Grey sur la question du chemin de fer de Bagdad.

Le recrutement de l'armée italienne

Rome, 30 mai. La Chambre a discuté le projet de modification à apporter dans le recrutement de l'armée.

L'affaire d'espionnage en Autriche

Vienne, 30 mai. A la fin de la séance, M. Wassilkoff, ruthène, a relevé le caractère mystérieux de l'affaire d'espionnage dans laquelle était impliqué le colonel Redl.

Un incendie à Venise

Venise, 30 mai. Un incendie, qui s'est produit dans l'église de l'île Burano, a atteint des toiles attribuées à Giovanni Bellini et Girolamo da Santa-Croce, qu'on gardait dans la sacristie.

COURTES DÉPÊCHES

La famille impériale de Russie est arrivée à Nijni-Novgorod.

Le Sénat canadien a rejeté le projet naval présenté par le gouvernement et qui a pour objet la construction de deux croiseurs, à mettre à la disposition de l'Angleterre.

Figaro en Belgique

Le duc et la duchesse d'Orléans. Bruxelles, 30 mai. La première chambre du Tribunal civil de Berlin sera saisie demain d'un procès intenté par la duchesse d'Orléans.

Figaro à Londres

Une visite du Roi au Tsar. Londres, 30 mai. Le correspondant du Times à Saint-Petersbourg se déclare en mesure d'annoncer d'une façon définitive que le roi Georges V rendra visite au Tsar cet été, probablement vers la fin de juin.

LA COUR ET LA VILLE

M. W. H. Page, le nouvel ambassadeur des Etats-Unis, a été reçu aujourd'hui par le Roi, auquel il a présenté ses lettres de créance.

Mme Pankhurst, a été de nouveau mise en liberté, à cause de son état de santé. Elle a dû être transportée dans une voiture d'ambulance chez des amis, pour recevoir des soins immédiats.

de Brignac, comtesse de Montesquieu, Mme de Gourdon, comtesse de la Roche, vicomtesse de Siglas, comtesse L. de Mieuille, comtesse de Montgon, vicomte de Jessaint, comtesse de Miramon, baronne de Barante, vicomtesse H. de Villeneuve-Bargemont, etc.

Tour de valse, mercredi soir, chez Mme Saint-Paul, en son hôtel de la place des Etats-Unis.

Reçue: S. A. R. et I. le prince Louis d'Orléans-Bragnac, S. A. R. le prince Henri de Bavière, etc.

C'est le 2 juin dans l'après-midi et le 3 dans la soirée que seront données la répétition générale et la représentation de la revue inédite que Mme Louis Emden offrira à ses invités.

Les intermèdes seront des amateurs, et des artistes, parmi lesquels plusieurs sociétaires de la Comédie-Française.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

étaient venus assister à la cérémonie, qui a eu lieu à l'église Saint-Michel. Remarque: Baron et baronne d'Udekem d'Acoz, M. M. de Smet de Naeyer, vicomtesse de Neulant, baron R. de Kerckhove, gouverneur de la Flandre Orientale, et baronnes de Kerckhove, vicomtesse de Neulant, de Pottelsberg, baron E. de Kerckhove d'Esneide, sénateur; comte de Smet de Naeyer, ministre d'Etat, et comtesse de Smet de Naeyer; vicomtesse de Sommeville, vicomte de Sommeville, et vicomtesse de Sommeville, comte, comtesse et marquis de Beaupré, M. et Mme F. de Hemphin, vicomte et Mlle Le Gualès de Mézaurban, baron et Mlle de Bonnetel, comtesse du Moncau; Mms R. de Verragh, baronne Triest, Mlles de Séjonnét, de Thier, de Blommaert, de Limon-Triest, etc., etc.

En présence d'une très brillante assistance, on vient de célébrer, en l'église de Pessac-sur-Dordogne, le mariage de Mlle Mathilde de Nully de Neuilly, fille du comte de Nully de Neuilly, directeur des finances des douanes chinoises, et de la comtesse née d'Arntsen de La Farge, avec le lieutenant Pierre de Carrière de Montvert, fils de M. Alban de Carrière de Montvert, décédé, et de madame née Gros de Beler.

Demain dimanche, à midi, en l'église Saint-Augustin, sera célébré un service pour l'anniversaire de la mort du prince impérial.

Les obsèques du docteur Gouraud, seront célébrées lundi, à onze heures, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillois, suivies de l'inhumation au cimetière de Montmartre.

Les obsèques de Mme Laidet, seront célébrées lundi, à dix heures, en l'église Saint-Augustin. L'inhumation aura lieu à Laballe (Landes), dans la sépulture familiale.

C'est avec un vil regret que l'on apprendra la mort du docteur Gasot, médecin-inspecteur, ancien professeur, puis directeur du Val-de-Grâce. Dans les hautes fonctions qu'il avait successivement occupées avec une science, une conscience et une dignité parfaites, il ne cessa de se dévouer à sa tâche, et s'il fut un des plus brillants médecins de notre année, il fut aussi parmi ceux qui contribuèrent le plus utilement à l'organisation de notre corps de santé militaire. Professeur de clinique chirurgicale, il avait publié une série de mémoires, et son traité de médecine opératoire fut un ouvrage classique.

Il laissera le souvenir d'un savant d'impeccable droiture dont ses collègues et ses élèves garderont avec estime et respect le souvenir.

Mme Théodore Adler, née Ungar, est décédée à Paris, 186, avenue Victor-Hugo, à l'âge de cinquante-neuf ans. Les obsèques se feront à Bonn (Allemagne).

On annonce de Turin la mort du poète Arthur Graf.

Nous apprenons la mort: De l'abbé François Maréchal, professeur de langues sémitiques à l'Institut catholique de Paris, décédé à l'âge de quarante-cinq ans; De M. Jules Bernheim, décédé en son domicile de la rue de la Bruyère; De la comtesse de Ganguy de Souvigny, née de Minvielle, décédée à Paris et dont les obsèques seront célébrées aujourd'hui à Chaumont-sur-Tharonne; De M. Adolphe Boucher, ancien directeur de la Banque de France, à Clermont-Ferrand, décédé en cette ville, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans; De M. Henry Dufour, maire de Bourges, ancien conseiller général du canton de Levroux, décédé en son château de Bouges (Indre).

Comte et comtesse Jean de Castellane, Mlle Marie Maréchal, comtesse de Castellane, M. et Mme de la Roche, vicomtesse de Siglas, comtesse de Montgon, vicomte de Jessaint, comtesse de Miramon, baronne de Barante, vicomtesse H. de Villeneuve-Bargemont, etc.

Tour de valse, mercredi soir, chez Mme Saint-Paul, en son hôtel de la place des Etats-Unis.

Reçue: S. A. R. et I. le prince Louis d'Orléans-Bragnac, S. A. R. le prince Henri de Bavière, etc.

C'est le 2 juin dans l'après-midi et le 3 dans la soirée que seront données la répétition générale et la représentation de la revue inédite que Mme Louis Emden offrira à ses invités.

Les intermèdes seront des amateurs, et des artistes, parmi lesquels plusieurs sociétaires de la Comédie-Française.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

M. Louis Barthou, président du Conseil des ministres, assisté de l'ambassadeur spécial de la République Argentine, M. Manuel Lainez, et M. Léon Bourgeois, présidera aujourd'hui, à cinq heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases, la conférence commémorative de l'indépendance de la République Argentine.

étaient venus assister à la cérémonie, qui a eu lieu à l'église Saint-Michel. Remarque: Baron et baronne d'Udekem d'Acoz, M. M. de Smet de Naeyer, vicomtesse de Neulant, baron R. de Kerckhove, gouverneur de la Flandre Orientale, et baronnes de Kerckhove, vicomtesse de Neulant, de Pottelsberg, baron E. de Kerckhove d'Esneide, sénateur; comte de Smet de Naeyer, ministre d'Etat, et comtesse de Smet de Naeyer; vicomtesse de Sommeville, vicomte de Sommeville, et vicomtesse de Sommeville, comte, comtesse et marquis de Beaupré, M. et Mme F. de Hemphin, vicomte et Mlle Le Gualès de Mézaurban, baron et Mlle de Bonnetel, comtesse du Moncau; Mms R. de Verragh, baronne Triest, Mlles de Séjonnét, de Thier, de Blommaert, de Limon-Triest, etc., etc.

En présence d'une très brillante assistance, on vient de célébrer, en l'église de Pessac-sur-Dordogne, le mariage de Mlle Mathilde de Nully de Neuilly, fille du comte de Nully de Neuilly, directeur des finances des douanes chinoises, et de la comtesse née d'Arntsen de La Farge, avec le lieutenant Pierre de Carrière de Montvert, fils de M. Alban de Carrière de Montvert, décédé, et de madame née Gros

verner contre deux cent quarante républicains. Badiage! Le ministère a bel et bien soixante-douze voix de majorité. Il n'en faut pas tant. Et le citoyen Jaurès aurait-il oublié comment gouverna quelque temps son petit père Combes avec deux ou trois voix de majorité, dont la sienne?

Les Débats signalaient « l'échec du complot combiste », échec personnel de M. Caillaux. D'ailleurs, ils ne s'étonnent pas de voir cet homme d'Etat, si occupé aux besoins d'extrême gauche, en compagnie du citoyen Jaurès. Ils n'attendaient pas mieux: il y a, dans leur prévoyance, un pessimisme judicieux.

Mais ils remarquent aussi que M. Caillaux échoue, en général, dans ses entreprises politiques, lourdement. Et c'est un heureux présage.

André Beauquier.

Les sanctions contre la C. G. T.

M. Barthou avait annoncé mercredi dernier au Sénat que le gouvernement déposerait un projet de loi établissant des sanctions contre les syndicats qui commettent des infractions à la loi de 1884.

Ce projet a été distribué hier aux députés.

Dans sa première partie il étend la capacité légale des syndicats professionnels. Dans la seconde il précise les conditions de la dissolution des syndicats et des unions de syndicats en cas d'infractions.

En donnant aux unions de syndicats la possibilité d'acquiescer des droits, le projet leur impose, en retour, certaines obligations nettement définies. Chacun des syndicats adhérent à l'union devra disposer, pour l'élection du conseil d'administration et pour les décisions de l'assemblée générale, d'un nombre de voix proportionnel au nombre de ses membres.

Les unions, comme les syndicats, ne pouvant, dit l'exposé des motifs, s'occuper de la défense des intérêts purement professionnels, les infractions à cette règle seront punies de peines d'amende et la dissolution pourra être prononcée. Si un syndicat ou une union, dont la dissolution a été régulièrement ordonnée, se maintient, ou se reconstruit illégalement après le jugement de dissolution, ce sont non plus seulement les peines de la loi de 1884, mais celles des paragraphes 2 et 3 de l'article 8 de la loi du 12 juillet 1901 qui s'appliqueront.

Le projet ainsi précisé tend donc à la fois à orienter les syndicats vers l'action pratique, à leur donner les moyens d'exercer le rôle qu'ils peuvent remplir, et les ayant ainsi renforcés sur le terrain légal, à les empêcher, par une règle tutélaire pour eux et, en même temps protectrice de l'ordre public, de se distraire des intérêts purement professionnels.

En conséquence, les infractions à la loi seront poursuivies contre les directeurs ou administrateurs des syndicats et des unions de syndicats, et punies d'une amende de seize à deux cents francs. Les Tribunaux pourront en outre, à la diligence du procureur de la République, prononcer la dissolution du syndicat ou de l'union. Au cas de fausses déclarations relatives aux statuts et aux noms et qualités des administrateurs et directeurs, l'amende pourra être portée à cinq cents francs.

Les paragraphes 2 et 3 de l'article 8 de la loi du 12 juillet 1901 sur le contrat d'association (amende de 16 à 5,000 fr., et emprisonnement de six jours à un an), sont applicables au cas où un syndicat ou une union dont un Tribunal a ordonné la dissolution s'est néanmoins maintenu ou reconstruit illégalement après le jugement de dissolution.

Les incidents militaires

NOUVELLES PERQUISITIONS

Sur mandat de M. Drioux, juge d'instruction, M. Court, commissaire de police, chef de la 3^e brigade des recherches, a procédé hier matin à deux nouvelles perquisitions relatives aux récents incidents militaires et aux manœuvres coupables qui les ont provoqués.

La première a été opérée au siège du journal le *Reveil anarchiste*, dont les bureaux sont au domicile de son directeur, M. Jacquemin, secrétaire de la Fédération communiste anarchiste, 24, rue du Gard-Châsse, aux Lilas.

Au cours de l'opération, le magistrat a saisi une collection complète du journal libertaire, ainsi que de nombreuses brochures. En outre, M. Court a mis la main sur une correspondance assez volumineuse.

La seconde a eu lieu rue de Steinkerque, 3, à l'imprimerie communiste l'Espérance. Là aussi de nombreux imprimés ont été saisis ainsi que la correspondance.

Tous les papiers ont été transportés au greffe du Parquet, à la disposition du juge.

M. Drioux a continué hier l'étude des dossiers et a signé deux nouveaux mandats de perquisition chez des libertaires, qui seront exécutés aujourd'hui.

LA RÉPONSE DE LA C. G. T.

En réponse aux mesures prises pour arrêter la campagne antimilitariste, la C. G. T. envoie à ses adhérents, la circulaire suivante:

La C. G. T. continuera sa protestation avec plus d'ardeur encore. Sa campagne se fortifiera de ce qu'elle a conscience, maintenant, de parler au nom du peuple producteur et de traduire les colères de tous ceux qui veulent un avenir meilleur sans militarisme, et surtout sans les trois ans.

Messieurs les gouvernants, allez-y de votre complot! La C. G. T. ne canera pas!

UNE BROCHURE ANTI-PATRIOTIQUE

M. Drioux a transmis à tous les procureurs généraux des Parquets de province une circulaire les informant qu'il a ouvert, à la date du 13 avril dernier, une instruction contre le sieur Charles Gandrey, gérant du *Libertaire*, auteur d'une brochure intitulée: *Contre les armements, contre la loi de trois ans, contre tout militarisme*, éditée par la Fédération communiste anarchiste.

Il y est dit que cette brochure doit être saisie partout et les distributeurs ou vendeurs arrêtés.

Un mandat est décerné contre Charles Gandrey qui a disparu.

nombreux documents qui prouvent qu'une propagande active était faite auprès des soldats de la garnison. Cette propagande ne paraît pas avoir eu beaucoup de succès, car aucun acte d'indiscipline ne s'est produit.

Il en est de même à Montpellier où une campagne avait été organisée, surtout dans les cabarets et endroits de plaisir où fréquentent les militaires.

A Saumur, le capitaine Gravier, en passant une revue de paquets, a trouvé dans plusieurs de ceux-ci des lettres envoyées aux soldats et leur conseillant la désobéissance et la révolte.

En outre, dans la soirée d'hier, des soldats ont entonné dans une chambre des chansons antimilitaristes. Le caporal est toujours parvenu, du reste, à ramener le calme.

A Lille, une affiche signée par le secrétaire de la Bourse du travail et par plusieurs élus socialistes a été apposée sur les murs de la ville. Elle proteste vivement contre les perquisitions effectuées ces jours derniers.

De Lyon on annonce que de nombreux missaires de la C. G. T. sont arrivés pour fomenter une agitation en vue d'un meeting qui aura lieu dimanche contre la loi de trois ans.

Les autorités ont été informées qu'une distribution de ces papiers se faisait, parmi les militaires, pris individuellement, quand ils rentraient à la caserne. On a fait perquisition dans les chambres et parmi le paquetage des soldats. Ces opérations n'ont amené la découverte d'aucun document.

A Charleville, le colonel Vigogne, du 3^e cuirassiers, a réuni les hommes libérés dans la cour de la caserne et a prononcé une allocution sur la nécessité du maintien de la classe sous les drapeaux.

Cette allocution a produit une excellente impression sur les hommes.

Le Conseil municipal de Constantine a voté une motion dans laquelle il exprime ses regrets à propos des incidents militaires qui se sont déroulés ces jours derniers, et déclare que les Algériens acceptent la loi qui est nécessaire pour maintenir dans le monde le prestige de la France.

Le martyre de Jeanne d'Arc

(PAR DÉPÊCHE)

Rouen, 30 mai.

Avec la grandeur et la magnificence auxquelles se prête si bien le cadre admirable de la vieille cathédrale de Rouen, le martyre de la bienheureuse Jeanne d'Arc a été solennellement commémoré, aujourd'hui, au milieu d'une immense affluence.

Cette cérémonie fut rehaussée d'un double éclat artistique et littéraire. Eclat artistique d'abord, grâce au talent de deux musiciens dont on a dit avec raison: « qu'ils appartiennent à l'antique église par le meilleur de leur formation artistique » et qui sont l'un, M. le chanoine Bourdon, qui passa toute sa carrière de musicien à la tête de la maîtrise, l'autre, M. Paul Paray, ancien élève de ce bon et talentueux maître, premier grand prix de Rome en 1911, dont on donnait aujourd'hui pour la première fois l'oratorio « A Jeanne d'Arc ». Eclat littéraire, ensuite, dont tout le mérite revient à l'éminent prédicateur qui est M. l'abbé Serillanges, professeur de philosophie morale à l'Institut catholique de Paris, qui prononça le panegyrique de la martyre.

Quatre prélats assistaient à l'office pontifical du matin célébré par Mgr Foucault, évêque de Saint-Dié: c'étaient Mgr Fuzet, archevêque de Rouen; Mgr Belmont, évêque de Clermont; Mgr Diez, évêque d'Amiens; Mgr Déchelette, évêque d'Evreux, et ce fut un plaisir presque divin que d'entendre à nouveau cette messe de l'abbé Bourdon, inspirée par une idée chrétienne riche de pensée et ornée si délicatement en l'honneur de la bienheureuse Jeanne d'Arc. Un orchestre particulièrement réussi, des chœurs disciplinés, des solistes remarquables placés sous une direction autorisée et sans faiblesse, celle de M. Haelling, contribuèrent à mettre en valeur cette scène remarquable.

La cérémonie du soir comportait l'exécution de l'oratorio de M. Paul Paray et le panegyrique de l'abbé Serillanges. Paul Paray est un Normand. Toute son enfance se passa à la maîtrise de Rouen. Aussi, tandis que, la baguette du chef d'orchestre en main, il commandait à ses quatre cent cinquante choristes et musiciens massés au pied des grandes orgues monumentales, bon nombre de vieux Rouennais le revoyaient-ils, revêtu de la petite soutane rouge, défilant devant eux avec la procession lors des grandes fêtes. Si, petit enfant de chœur, il avait formé le rêve de voir triompher plus tard dans cette cathédrale une œuvre de lui, il a vu ce rêve réalisé aujourd'hui.

Sa partition, écrite sur des paroles de G. Moutsy, est d'un accent, d'une couleur et d'un mouvement remarquables. L'œuvre comporte un prologue (très court) et trois parties: La prière inspiratrice, l'épopée et la prison de Rouen qui condensent la vie de la libératrice. Deux thèmes conducteurs, une suite ininterrompue d'idées musicales accessoires, donnent à l'œuvre une étincelante variété et elle s'adapte admirablement au cadre qu'est la cathédrale et à la vie religieuse qui s'y déroule.

L'interprétation de l'oratorio, de Paul Paray, avec ses quatre cent cinquante exécutants, a été, tout à fait exceptionnelle. Il est difficile de rencontrer un meilleur ensemble choral que celui formé par la maîtrise de Sainte-Evode, 11, « Accord parfait », la « Gamme », le « Arpeggio », trois excellentes Sociétés locales, soutenant des solistes de grande valeur comme Mlle Césbron, de l'Opéra-Comique; M. Plamondon, ténor de l'Opéra; M. Sigwalt, basse des Concerts-Colonne; Mlle Goupil, Mlle Lecœur, etc.

Quant au panegyrique de l'abbé Serillanges, il produisit sur l'auditoire une profonde impression. Ce n'est pas en vain que le distingué professeur de philosophie morale de l'Institut catholique de Paris, passé pour l'un des maîtres parmi les orateurs sacrés, et son discours d'aujourd'hui est un brillant pendant au panegyrique prononcé il y a deux ans, en la même circonstance, par Mgr Touchet, évêque d'Orléans.

Celui-ci avait parlé de la libératrice. L'abbé Serillanges nous dit surtout ce que fut Jeanne d'Arc comme représentante de l'âme française et ce qu'elle fit pour le salut et l'unité de la nation dans le passé. Jeanne fut vraiment l'incarnation de la patrie et c'est parce que, aux

yeux du peuple, elle représentait la France qu'elle réussit à l'inspirer autour d'elle, à l'entraîner, à la pousser à l'œuvre de délivrance. Et l'orateur fait ce splendide exposé de la vie de l'héroïne:

Dans cette vie prodigieuse, dans cette mort, dans cette action, dans les paroles adorables qui la commentent, nous retrouvons ce qui serait notre idéal. Nous y trouvons la force et nous y trouvons la noble faiblesse, nous y trouvons la douceur qui est touchante et la fierté qui est sublime; l'ardeur qui ne connaît pas l'obstacle et la prudence qui pèse les moyens, la modestie qui ne compte point sur soi-même, mais fait confiance au divin qui s'agit en soi; nous y trouvons la belle droiture jointe à la finesse et à la fertilité des ressources; la générosité chevaleresque unie à l'esprit le plus positif; la réflexion sage et la vivacité de l'intelligence; l'enthousiasme et le bon sens; la confiance et le salut; la courtoisie qui est la plus délicate fleur de la chevalerie française et la furie qui la rend invincible. Dans sa grâce virgine, grande et lui sa valeur guerrière, comme l'éclair foudroyant dans le nuage souple frangé d'argent.

Son ironie si prompte, si gaulesque, ne mord pas; elle stimule, elle hausse le ton de vie par l'inouï coup de foudre dont elle eigne. Elle a le sourire tout prêt des larmes. Ses répétitions charmantes éclairent une situation ou disent son cœur. Elle illumine et réchauffe à ce soleil toutes les âmes douloureuses et découragées qu'elle aborde; elle est compatissante autant que ferme; elle soigne comme une sœur ceux qu'elle a dû frapper; elle console ceux qu'il était nécessaire de punir.

Grave et joyeuse, naïve avec subtilité, elle a l'audace des cours simples à l'égard des grands qui ne se laissent approcher par personne et qu'elle manie, elle, comme l'Enfant-Dieu maniait de son berceau les soleils. Rien d'étonnant qu'une telle âme ait conquis la France, pour l'entraîner dans cette sublime épopée qui devait lui rendre l'unité politique par l'unité morale.

L'orateur la conte avec lyrisme et enthousiasme, cette épopée; puis, c'est le martyre qui scelle la mission de l'héroïne qu'il nous raconte, avec sa mort, tout n'est pas fini. La mission de Jeanne d'Arc n'est pas terminée. Ce pays sauvé par elle est dans le cas du vivant qui a toujours besoin qu'on le sauve de la mort, en l'aider mieux à vivre. Elle est le lien qui doit serrer entre nous le nœud fraternel, et c'est par un admirable appel à l'union de tous les Français que termine l'abbé Serillanges.

F.-M. Lamy.

AVIATION MILITAIRE

Mort d'un officier aviateur

(Par dépêche de notre correspondant particulier)

Bourges, 30 mai.

Un vaillant officier aviateur, le lieutenant Kreyder, du 54^e d'artillerie, du centre de l'aviation de Lyon, détaché au camp d'Avord, puis à Bourges, pour y procéder, conformément à la commission d'expériences, à des essais de bombes, vient de mourir dans les circonstances suivantes:

Depuis un certain temps, tous les soirs, ce pilote, qui appartenait depuis un an et demi à la nouvelle armée d'essai, était un pilote intrépide, effectuait au polygone d'artillerie de Bourges des vols très réussis, au cours desquels il lançait divers engins.

Ces essais, vus de loin, attirèrent chaque jour en dehors de la zone militaire un certain nombre de curieux. Ceux qui s'y trouvaient hier, moins nombreux en raison de l'orage qui menaçait, auront vécu une des heures les plus angoissantes de leur vie.

Il était sept heures moins vingt. Après une première série d'essais, Kreyder venait d'atterrir. L'horizon se couvrait rapidement de nuages menaçants. On décollait au pilote de partir. Avec une vaillance qui ne recule devant aucun danger, l'intrépide officier déclare qu'il ne craint rien, qu'il aura le temps de faire une nouvelle expérience d'un autre engin avant que l'orage éclate.

Effectivement, il prend son vol et bientôt plane, jette quelques bombes. Soudain un ouragan se déchaine avec une violence inouïe, à tel point que tout disparaît dans un nuage de poussière. Sur la terre c'est un véritable bouleversement; tout est emporté à plus de cent mètres.

L'appareil apparaît, secoué comme un fût de paille. Voyant le danger, le pilote coupe l'allumage pour reprendre terre en vol plané. Un effroyable tourbillon fait capoter l'appareil qu'on voit piquer à une vitesse vertigineuse vers la terre. C'est la chute, c'est la mort!

Les témoins terrifiés se détournent, les plus courageux éprouvent un indicible soulagement quand ils voient, sous un nouvel assaut du vent, le monoplane reprendre sa position normale. C'est le salut!

Malheureusement le pilote n'a pu voir à temps, dans la position où il se trouvait, un bouquet de bois. Emporté dans sa direction, à une vitesse vertigineuse, il veut l'éviter, il opère un virage trop brusque et trop court; une aile touche terre avec violence, le monoplane capote, et à terre, brisé.

L'officier, projeté de son siège, est étendu sur le sol après avoir roulé sur lui-même, à plusieurs mètres, inanimé. On se porte à son secours. Il a le sommet du crâne fracassé et emporté, jusqu'aux yeux, à demi désorbités. Il a un bras et une jambe cassés.

Le blessé qui agonise expire bientôt. Les autorités militaires, aussitôt prévenues, firent transporter le mort à l'hôpital militaire. Ses camarades font autour de lui une garde d'honneur.

Le père de l'infortuné et intrépide aviateur, commandant d'artillerie en retraite, et sa vénérable mère, qui habitent Le Creusot, sont arrivés cet après-midi à Bourges.

Les obsèques ont été fixées à demain samedi, midi. Elles seront célébrées à l'hôpital militaire.

Ce nouveau deuil de l'aviation a causé, dans le monde militaire et parmi la population, une grande peine. Le lieutenant Kreyder, charmant autant que vaillant, ne comptait que des amis.

Le lieutenant Kreyder, originaire du Creusot et qui était âgé de trente ans, appartenait à l'artillerie; il était sorti de l'École de Versailles en 1908. Au mois d'octobre dernier, il obtint le brevet de pilote-aviateur et fut affecté au centre d'Avord. Un mois plus tard, il était détaché à Bourges pour y suivre des expériences de tir à l'École de pyrotechnie militaire.

Martial.

DANS LE DAUPHINÉ

Les Eaux d'Allevard-les-Bains

L'eau d'Allevard est incontestablement la reine des eaux sulfureuses, grâce à sa composition particulière dans laquelle entre une quantité prodigieuse de gaz acide sulfhydrique, acide carbonique et azote qui s'y trouvent non seulement en dissolution, mais plutôt en suspension, ce qui permet leur mise en liberté et leur action thérapeutique remarquable. Elle tient le record de toutes les eaux minérales sulfureuses du monde, à cause de sa spécialisation, qu'aucune de ses congénères ne peut et n'essaie de lui disputer. Elle est l'arme de choix qu'il faut employer et que l'on peut utiliser à coup sûr contre les bronchites chroniques et les prédispositions malheureuses des enfants toussus. Boire de l'eau d'Allevard ne suffirait pas pour combattre les affections contre lesquelles on le dirige, il faut savoir en tirer tout ce dont elle est capable. C'est, appliquée en inhalations, de ses gaz secs ou, dans certains cas, mélangés de ses vapeurs chaudes, en douches de gorge, en jet ou pulvérisées, en douches nasales, qu'elle donne le maximum de ses résultats bienfaisants. Séjour au Splendid-Hôtel, pour finir. Cet hôtel muni de tous les perfectionnements modernes a été terminé l'année dernière. Que les médecins n'oublient pas que la fièvre des foies, asthme ou rhume des foies, rhinite, périodique, « hay fever », se guérit infailliblement et rapidement à Allevard.

Docteur Fournol.

A L'HOTEL DE VILLE

L'AVENUE ET LE MONUMENT CAMOËNS

Le *Figaro* a dit que le tribunal des référés est saisi d'une requête présentée par les propriétaires de l'avenue Camoëns qui demandent au comité du monument Camoëns, érigé dans l'avenue, alors qu'elle était une voie privée, de retirer ce monument.

A ce moment, l'administration de la Ville de Paris n'avait pas à intervenir, puisque l'avenue n'était pas classée.

Les propriétaires désirent maintenant le classement de la voie. M. d'Andigné, conseiller municipal, a porté la question devant ses collègues de l'Hôtel de Ville. Il a fait décider par le Conseil municipal que le monument Camoëns n'ayant pas été accepté par les commissions municipales et par l'assemblée communale, le classement de la voie serait refusé jusqu'à ce que le comité ait retiré le monument, qu'il se soit engagé à demander ensuite au Conseil municipal de se prononcer sur l'œuvre et de juger si elle mériterait ou non d'être placée sur la voie publique.

C'est dans ces conditions que les propriétaires qui veulent, avant toutes choses, obtenir le classement de l'avenue, ont assigné le comité du monument afin de l'obliger à procéder à l'enlèvement de la statue.

Le président des référés, M. Ancelle, a fait savoir qu'il ordonnait le retrait de la statue si, dans la huitaine, M. d'Andigné n'écrivait pas qu'il renonçait à ses prétentions.

« M. le président, dit M. d'Andigné, elle n'a varié, nous a dit hier M. d'Andigné, elle n'a varié pas. L'avenue sera classée que lorsque le comité se sera incliné devant les décisions prises par le Conseil municipal, dans le but de rendre plus difficile l'embourgeoisement des rues et des places publiques par des monuments de motifs artistiques. La statue et le grand public nous donneront tort. On a applaudi à la procédure que nous avons instituée contre la statuomanie.

« Donc, quand le comité aura demandé l'autorisation régulière de placer le monument — ce qui implique d'abord le retrait de la statue érigée sans notre assentiment — les commissions et l'assemblée accorderont ou refuseront l'autorisation, en se conformant aux règles nouvellement établies. »

Il se pourrait que l'incident fut réglé à l'amiable puisqu'il annonce que le comité du monument Camoëns est tout disposé à faire les modifications que réclamera la Ville.

Janville.

LES REVUES

Sommaire de la *Revue des Deux Mondes*, du 1^{er} juin 1913: « La guerre de 1870, les Batailles sous Metz, Borny », par M. Emile Ollivier, de l'Académie française; « Saint-Augustin, cinquième partie; l'Apôtre de la paix et de l'unité catholique », par M. Louis Bertrand; « Les choses vaines », deuxième partie, par M. Edouard Estaunié; « La Ville et la Cour sous le règne de Louis-Philippe; Extraits du *Journal du comte Rodolphe d'Apigny*; année 1834 », par M. Ernest Daudet; « Sur Mirabeau », par M. Emile Faguet, de l'Académie française; « L'Exposition de l'art bouddhique au musée Cernuschi », par M. Louis Gillet; « Poésies, les Pierres saintes », par M. Maurice Levaillant; « Revue littéraire, une Épopée », par M. André Beauquier; « Revue scientifique, sur quelques recherches biologiques récentes », par M. Charles Nordmann; « Chronique de la quinzaine, Histoire politique », par M. Francis Charmes, de l'Académie française; « Bulletin bibliographique ».

Gazette des Tribunaux

Rue de Rivoli, au coin de la rue du 20-Juillet, il y a un immeuble, l'Hôtel Wagram, dont les combles, d'une forme différente de ceux des maisons voisines, dépassent notablement la hauteur des maisons environnantes. L'harmonieuse perspective de la rue de Rivoli est ainsi déformée. Si ce n'est point encore le gracieux ciel, le *sky-scraper* cher aux Américains, (qui n'est point du tout désagréable aux bords de l'Hudson, mais qui se fait singulièrement déplacé aux bords de la Seine), c'est en tout cas une architecture bien dangereuse pour l'esthétique.

Aussi, un propriétaire voisin, M. de Valois, s'est-il ému et, soutenu par la Ville de Paris et par l'Etat, il a demandé à la Société la Capitalisation, propriétaire de l'immeuble surélevé, la démolition de ses combles disgracieux; et il a obtenu gain de cause.

Rue de Rivoli on ne bâtit pas comme on veut; lorsque le Premier Consul a décrété qu'on tracerait une rue le long des Tuileries, sur l'emplacement du manège où avait siégé la Convention, il fut décidé que la construction n'y serait point libre; le plan devait être uniforme, les propriétaires n'ayant point « la plénitude de l'usage de leurs immeubles », les matériaux mêmes devaient satisfaire à certaines conditions; le choix des locataires n'était pas libre non plus.

Lesque Napoléon III prolongea la rue de Rivoli et qu'il lui fut adjoint un espace de souveraineté de se proclamer et sans doute de se croire le continuant en

toutes choses, de l'Empereur son oncle », on imposa aux maisons de la rue de Rivoli une façade spéciale: le comble arondi à deux étages.

Le Tribunal, présidé par M. Leroy, a, après plaidoiries de M^{rs} Pérard, Gontard, Ducuing, Porée, Lafage et Armand, et sur conclusion de M. le substitut Monnet, déclaré que ces arrêtés du Premier Consul et de l'empereur Napoléon III étaient obligatoires; les combles de l'Hôtel Wagram édifiés en 1909 seront donc démolis, et la rue de Rivoli reprendra son aspect primitif.

Georges Claretie.

(DE NOS CORRESPONDANTS)

Corbeil. — Nous avons relaté, le 14 avril dernier, le grave accident d'automobile survenu sur la route du Pressoir-Prompt, et au cours duquel un boulangier, M. Georges Loiseau, fut tué et deux autres personnes gravement blessées.

Cette affaire a eu aujourd'hui son épilogue devant le Tribunal correctionnel de Corbeil.

L'auteur de l'accident, M. Nicolas Camarachesco, sujet roumain, aviateur, a été condamné à un mois de prison et six cents francs d'amende avec application de la loi de sursis.

L'automobile et une somme de vingt mille francs donnée en caution, seront rendues au propriétaire, M. Camarachesco étant défendu par M^{rs} René Renoult, ancien ministre du travail.

COUR D'ASSISES DES ALPES-MARITIMES

Nice. — Aujourd'hui est venue devant la Cour d'assises l'affaire de la femme Bouly, épouse Guillon, accusée de tentative d'assassinat sur son mari.

Les époux Guillon s'étaient séparés. Le mari était venu habiter Grasse, la femme demeurait à Romilly-sur-Seine. Guillon, ayant besoin de sa signature pour un emprunt qu'il devait faire sur une villa, la pria de venir à Grasse.

Le 28 janvier, à six heures du soir, s'étant posté à la porte d'un café, elle attendit que Guillon sortit et tira sur lui cinq coups de revolver.

L'accusée se défend en disant que son mari voulait l'étrangler.

M^{rs} Henri Robert a défendu la femme Guillon qui a été condamnée à 4 francs de dommages et intérêts envers son mari et à sept ans de travaux forcés.

ANTIMILITARISTES CONDAMNÉS

Rodez. — Le Tribunal correctionnel de Villefranche vient de condamner deux conscrits d'Aubin, qui, le 7 mars dernier, devant un café où ils se trouvaient avec plusieurs de leurs camarades, avaient crié: « A bas l'armée! » au passage des membres du conseil de révision.

L'un d'eux a été condamné à dix jours de prison, sans sursis, l'autre, en raison de ses aveux à cinq jours seulement.

Informations

Mouvement administratif

Par décret en date du 30 mai 1913, rendu sur la proposition du ministre de l'intérieur:

M. Allain, secrétaire général du Nord, est nommé préfet de l'Aveyron, en remplacement de M. Reysse;

M. Borromée, sous-préfet d'Abbeville, est nommé secrétaire général du Nord;

M. Bailliez, secrétaire général de la Somme, est nommé sous-préfet d'Abbeville;

M. Bernard (Marcel), secrétaire général de Seine-et-Marne, est nommé secrétaire général de la Somme;

M. Labrègère, sous-préfet de Valognes, est nommé secrétaire général de Seine-et-Marne;

M. Decruzel, sous-préfet de Saint-Affrique, est nommé sous-préfet de Valognes;

M. Berton, chef de cabinet de préfet, est nommé sous-préfet de Saint-Affrique;

M. Le Hoc, sous-préfet d'Yvetot, est nommé sous-préfet d'Épernay, en remplacement de M. Boivin, nommé sous-préfet honoraire;

M. Godin, précédemment nommé sous-préfet de Dôle et non installé, est nommé sous-préfet d'Yvetot, en remplacement de M. Le Hoc;

M. Bressot, sous-préfet de Saint-Claude, est nommé sous-préfet de Dôle en remplacement de M. Godin;

M. Duran, sous-préfet de Jonzac, est nommé sous-préfet de Saint-Claude;

M. Sibra, sous-préfet de Saint-Girons, est nommé sous-préfet de Jonzac;

M. Aussarresses, chef de cabinet de préfet, est nommé sous-préfet de Saint-Girons.

Finances

Par décret en date du 28 mai 1913, rendu sur le rapport du ministre des finances:

MM. Thiboust, trésorier-payeur général à Brest (Finistère), est nommé trésorier-payeur général de la Loire-Inférieure, en remplacement de M. Pinot, admis sur sa demande à faire valoir ses droits à la retraite; Fradin de Liniers, trésorier-payeur général à Chaumont (Haute-Marne), est nommé trésorier-payeur général du département de la Guyane, en remplacement de M. Reisser, trésorier-payeur de la Haute-Marne; Reysse, préfet de l'Aveyron, est nommé trésorier-payeur de la Guyane.

Les Alsaciens-Lorrains

M. le comte d'Haussonville présidait hier l'assemblée générale des membres fondateurs de la Société de protection des Alsaciens-Lorrains demeurés Français, qui, pendant le dernier exercice, a constitué, en prenant toutes les dépenses à sa charge, 398 dossiers de naturalisation et a permis à neuf-cent vingt de nos compatriotes de recouvrer la nationalité française.

Les recettes se sont élevées à 83,860 francs 45 et les dépenses à 98,204 fr. 45. Le déficit provient du retard survenu dans la rentrée de fonds sur lesquels la Société est en droit de compter et sera sans doute couvert dans le courant de l'exercice prochain.

La Société a dépensé 6 millions 772,640 francs 75 en secours à des Alsaciens-Lorrains depuis sa fondation en 1871. L'Orphelinat du Vésinet, fondé en 1876, a déjà élevé 460 enfants; il entretient actuellement 53 orphelins. L'asile G. Rieffel, au Ménillet (Oise), compte actuellement 17 pensionnaires alsaciens-lorrains, âgées de plus de soixante-cinq ans.

Berthet, projetés à deux mètres de hauteur, furent relevés, grièvement blessés. Ils se plaignent de lésions internes.

Tentative d'assassinat

Chaymont. — Ce matin, M. Charles Thomas, âgé de soixante-cinq ans, fermier près de Rougeux, se rendait à la foire de Langres lorsque, du bois qui longe la route, un individu tira sur lui deux coups de fusil. Une balle lui traversa les deux poulmons. Son état est désespéré.

L'assassin essaya d'achever sa victime à coups de crosse de fusil et jeta d'abord 400 francs contoncas dans un portefeuille. Le parquet et les gendarmes ont ouvert une enquête. La victime, qui aurait pu être encore entendue, s'est renfermée dans un mutisme absolu.

Contre les congrégations

Lille. — Une perquisition a été opérée ce matin à Lille dans une maison où habitaient plusieurs Frères de la Doctrine chrétienne, qu'on accuse pour cela d'avoir reconstruit une congrégation. Divers papiers ont été saisis.

Un officier blessé

Brest. — Un fâcheux accident a marqué la deuxième journée du concours hippique. Le lieutenant de Langlé de Cary, du 24 dragons, fils du général, a été renversé par son cheval qui refusait l'obstacle et est resté plusieurs minutes sous sa monture. L'officier a été transporté dans un local réservé au passage. On craint des lésions internes.

Un pavillon qui s'écroule

Mauzac. — Un pavillon de deux étages, élevé avenue Claude-Bernard, à Chelles (Seine-et-Oise), et appartenant à M. Kusman, architecte, s'est effondré en entier hier matin, vers midi.

Ce pavillon était habité par le père et la mère de M. Kusman. Tous deux venaient de s'absenter avec leur domestique quand se produisit l'accident. Grâce à cet heureux hasard, il n'y eut aucune victime.

Tempêtes

Brest. — Un vent d'ouest souffla avec violence, la mer est démontée. Le hatau de pêche Deo-Gratias, du Camaret, s'est brisé sur les rochers du Toulinguet.

L'équipage est sauvé.

Renfort (des Glénans). — Le canot Les-Deux-Frères-Charlemagne, de la Société centrale de sauvetage des naufragés, sorti pour porter secours à une petite embarcation surprise par la tempête au large des Glénans, est rentré au port, ramenant les deux hommes qui la montaient.

Argus.

AVIS DIVERS

CORSETS DE PARIS

O. P. A. LA SIRÈNE En vente à Londres William Whiteley L^d, Queen's Road Selfridge & Co, Oxford Street

COURRIER DE LA BOURSE

Paris, 30 mai.

Le traité de paix entre Turcs et alliés est enfin signé. Et d'un I. Soubatons qui soit bientôt suivi de deux autres, le premier entre Serbes et Bulgares, et l'autre entre Bulgares et Grecs. C'est ce jour-là seulement que le sphinx balkanique aura dit son dernier mot.

L'incertitude qui règne en ce qui concerne les dispositions présentes des alliés explique en effet, en grande partie, l'hésitation dont le marché a fait preuve en ce jour qu'on attendait depuis si longtemps. Il faut ajouter aussi, il est vrai, que nous sommes en pleine liquidation et que Londres, qui vient de terminer la sienne, était assez mal disposé. Les dégagements se poursuivent en effet, en Angleterre et des défalcations se sont produites dans certains compartiments, principalement dans le groupe américain. La Bourse de New-York étant fermée aujourd'hui et demain, les liquidations en question n'ont pu se produire sans entamer assez notablement les cours de certaines valeurs.

La réponse des primes n'a pas offert grand intérêt. Sur notre place, tout au moins, il semble que les positions soient encore peu importantes.

Malgré son apparence technique, l'interpellation sur les projets financiers du gouvernement qui a été discutée hier à la Chambre était purement politique. L'issue ne pouvait donc être douteuse.

Le discours du ministre des finances et la brillante riposte de M. Caillaux sont d'une lecture fort intéressante. Ils ne convaincront cependant personne qu'on doive dans notre pays, avoir recours à un impôt sur le revenu pour fournir au fisc 70 ou 80 millions. Quelques centimes, additionnés ou le retrait du privilège des bouillottes de cru suffiront à procurer cette somme sans mettre en mouvement une si énorme machine de guerre. Le temps presse, ne compliquons pas les problèmes.

Marché officiel. — La Rente est calme à 85 30; 2 centimes de moins qu'hier. Les emprunts russes sont fermes. Consolidé, 91 25; le 3 0/0 91 vaut 73 75.

L'Estérieure se tient à 90 20, la chute du ministère n'étant pas encore connue en Bourse.

Le Serbe reprend 75 centimes à 81. 75, en raison des craintes qu'on éprouve au sujet des relations serbo-bulgares.

Le Russe ardo-boune le terrain gagné hier et fait à 81 30.

Les établissements de crédit sont calmes. Banque de Paris, 1,762; Crédit Lyonnais, 1,660; Union parisienne, 1,239; Crédit mobilier, 668.

La Banque-Suisse et Française est fermée à 665. Nous donnons plus loin quelques renseignements intéressants sur les remarquables progrès réalisés par cet établissement au cours de ses dernières années. Son développement croissant explique l'augmentation de capital qui va avoir lieu, et assure d'avance le succès de la opération Raypelsons que M. Albert Motte, l'industriel bien connu de Roubaix, et M. J. Davillier, le banquier parisien, viennent d'être nommés administrateurs de la Banque Suisse et Française.

Les valeurs de traction et d'électricité sont irrégulières. Métropolitain, 627; Omnibus, 726. La Distribution recule de 10 fr. à 638; l'Electricité de Paris perd 14 fr. à 750. Popp, 910. Le Nord se tient à 1,685.

Les chemins espagnols sont fermes. Nord-Espagne, 478; Saragosse, 466.

Londres continue à peser sur les Brazil Railway qui reviennent à 320.

Les Tramways de Mexico perdent 8 francs à 158.

Rio se tasse encore à 1,935. Le groupe russe est hésitant. Sonovoice, 1,540; Brinsk, 556; Naphe russe, 712.

La Dynamite russe ordinaire passe à 455, et l'action privilégiée à 445.

L'Azote continue à être la valeur la plus ferme de tout le marché, tout en étant une des plus actives. On termine à 333.

La Carpet se tasse légèrement à 357.

Marché en banque. — Les mines sont lour-

des. Rand mines, 468 50; Crown mines, 483 50; Goldfields, 66.

La De Beers recule de 3 fr. à 543.

La Léna revient à 74 75.

La Bata est calme à 532.

Les cuprifères sont hésitantes. Utah, 263; Ray, 402; Chino, 243 50.

Les industrielles russes cèdent quelques points. Maltsoff, 1,465; Tapanogor, 749; Toulka, 1,434.

Le Tobacco reprend les 5 francs gagnés hier et fait à 206 50.

Les pétroles sont bien disposés. Le Lianos, 307 50; tient à 364. Saint-Petersbourg-Sabour, 480 50; 334. North Caucasian, 50 75; Le Californian Petroleum qui déclare son dividende habituel sur ses deux séries d'actions, est soutenu à 349.

Les caoutchoucs sont un peu mieux. La Malacca regagne 5 fr. à 222.

Arnaud Yvel.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

BANQUE SUISSE ET FRANÇAISE. — La Banque Suisse et Française vient de décider de porter son capital social de 25 millions à 40 millions de francs, par la création de 30,000 actions nouvelles de 500 francs, émises à 625 francs.

La Banque Suisse et Française est une Société anonyme française, dont la fondation remonte à l'année 1894. Elle a pris, surtout depuis une dizaine d'années, un développement important, et ceux qui ont suivi son activité savent qu'elle prête à l'industrie et au commerce français le plus efficace et le plus sûr des concours.

La progression des opérations de l'établissement est mise en évidence par le tableau suivant, qui indique les chapitres les plus caractéristiques du bilan pour chacune des dix dernières années en millions de francs :

Table with 5 columns: Exercice, Capital, Réserves, Dividendes, et Profits nets. Rows for years 1903 to 1912.

(Le capital a été porté de 10 millions à 15 millions en 1907 et de 15 à 25 millions en 1912.)

Pendant l'année 1912, le mouvement du portefeuille s'est traduit par 3,768 millions d'entrées et 3,702 millions de sorties, contre, respectivement, 2,948 millions et 2,884 millions en 1911.

Les opérations de reports se sont chiffrées par 377 millions au débit et 393 millions au crédit. Le mouvement total de la caisse a été de : 10,583 millions aux entrées et 10,170 millions aux sorties, contre 10,135 millions et 10,149 millions en 1911.

Les bénéfices de l'exercice écoulé se sont élevés à 2,402,385 fr., sur lesquels le dividende de 32 fr. 50 n'a pas été 1,625,000 fr., le surplus ayant été porté aux réserves. Celles-ci s'élevaient actuellement à 8,770,331 fr., se décomposent comme suit :

Table with 2 columns: Réserves légales, Fonds de prévoyance, Réserve extraordinaire, Ensemble.

La situation de l'établissement est, comme on voit, particulièrement saine et forte. L'ampleur croissante qu'ont prise les opérations de la Banque Suisse et Française justifie donc pleinement l'augmentation du capital dont il est question ci-dessus.

Les 30,000 nouvelles actions sont mises en souscription du 2 au 12 juin, au prix de 625 francs; payables comme suit : 150 francs en souscrivant, 150 francs le 20 octobre et 475 francs le 20 décembre. Elles participent au dividende de l'exercice 1913 proportionnellement aux délais restant à courir, d'après les dates de versement ci-dessus indiquées. Elles pourront être libérées par anticipation, sur le paiement de 50 francs sur les versements anticipés.

Les actionnaires actuels ont le droit de souscrire à titre irréductible trois actions nouvelles pour cinq actions anciennes, et toute personne participant au non, à la faculté de souscrire à titre réductible.

Les bulletins de souscription, accompagnés du montant du premier versement, doivent être parvenus le 12 juin, au plus tard, à Paris, à la Banque Suisse et Française, 20, rue Le Fayette, et à Lyon, à la Société Lyonnaise de Dépôts, de Comptes Courants et de Crédit Industriel, 8, rue de la République.

Les publications exigées par la loi ont paru dans le Bulletin des annonces légales obligatoires du 29 mai 1913.

EVE LAVALLIÈRE

DANS

"La Dame de chez Maxim"

Eve Lavallière dans La Dame de chez Maxim!

Ces deux renommées se rejoignent. Ces deux puissances se rencontrent. Et c'est pour le monde théâtral une chose aussi solennelle que l'est pour le monde diplomatique l'entrevue de deux premiers ministres.

Il a fallu en vérité toute l'autorité de Georges Feydeau, toute l'ingéniosité aussi d'un directeur-amateur qui se plait parfois à donner au public la joie de spectacles surprenants, pour réaliser cet accord, cette fusion, cet amalgame d'une comédienne célèbre et d'un célèbre rôle.

La fête nous en sera donnée le 1^{er} juin, aux Variétés, le soir même où l'Habit vert, passant la Manche, sous l'illustration conduite de Mme Jeanne Granier et de M. Guy, fera entrer cet heureux théâtre dans l'Entente Cordiale.

Mlle Lavallière, ce soir-là, bondissant du vert au rose; incarnera la Môme Crevette, héroïne du héros des vaudevilles, du vaudeville-champion du monde, La Dame de chez Maxim.

Et ce sera pour les amis de comédie un plaisir rare, aigu, choisi, dont ils sauront à l'avance le goût et la surprise.

Mlle Lavallière est de ces artistes d'exceptionnelle qualité qui créent non seulement des rôles, mais un genre. Elle connaît, elle connaît déjà cette gloire de voir son nom propre devenir un nom commun, en cela qu'il ne désigne plus seulement une personne, mais un emploi.

Dans les coulisses et sous les frises, dans le bruyant mystère des cabinets de rédaction, dans les sombres régions où tout est à la fois secret et publicité, dans les agences poudreuses où la province vient chercher quelques gloires en solde, on dit « une lavallière » comme on dit « une dugazon ».

Et personne, à vrai dire, n'a marqué plus personnellement ses créations que cette comédienne en qui la blague et la tendresse, la sensibilité et la cocasserie, la grâce, la plus délicate et la gaminerie la plus folle, les dons les plus contradictoires, les qualités les plus opposées s'unissent comme la vigne à l'orme, comme les roses aux roses.

Ses yeux, qui n'ont quand ils étaient ceux de Youyou dans Le Roi, s'attendaient délicieusement quand ils firent ceux de Miette. Ils furent pleins de candeur ou de volupté, brillants de fantaisie, luisants d'impertinence, embués de douceur... Ils furent ceux de Josephine dans La Veine, de Marie Avoine dans Le Vieux Marcheur, d'Oréste dans

la Belle Hélène. Hier, ils étaient ceux de Brigitte Touchard, sournoise amoureuse. Ils seront demain ceux de la Dame de chez Maxim, fringants et batailleurs.

Et il faut remercier M. Georges Feydeau, M. Alfred Edwards et Mlle Lavallière qui, demain, vont verser sur nous la joie bienfaisante.

G. Davenay.

Avant le Rideau

Marthe et Marie, légende dramatique de M. Edouard Dujardin, au théâtre de l'Œuvre.

Après vingt ans de silence, M. Edouard Dujardin revient au théâtre. Il serait inexact de dire qu'on l'avait oublié. Certes, le grand public qui fréquente son cours libre, à la Sorbonne, sur les origines de la religion chrétienne peut ne pas se souvenir d'un des chefs les plus célèbres de l'école symboliste; mais les lettrés se rappellent avec un affectueux respect le fondateur de la Revue indépendante, qui fut l'ami de Jules Laforgue, le fondateur de la Revue wagnérienne et de la Revue des idées.

Dans le bulletin de l'Œuvre, M. Henri de Régnier a écrit un charmant avant-première, rappelant, avec une simplicité un peu mélancolique, les soirées du marié chez Mallarmé. M. Edouard Dujardin était un fidèle de la rue de Rome, et il étonnait ses compagnons des batailles symbolistes. « Il était comme nous tous », dit M. Henri de Régnier, passionné de littérature et d'art, mais il était doué d'une initiative pratique qui nous manquait quelque peu et dont il donna d'autres preuves par la suite... Il déploya une activité admirable, grâce à laquelle la nécessaire Revue indépendante fut créée et vécut.

Si la Revue indépendante eût, sans nécessité, son public, elle eût aussi son logis. Edouard Dujardin le choisit en plein Paris, à deux pas du boulevard, rue de la Chaussée-d'Antin, il ouvrit ce que Mallarmé appela, dans les quatrain par lesquels il célébrait la bonne nouvelle, un « magasin de vers ».

M. Henri de Régnier, après avoir évoqué cette figure originale du Paris littéraire d'il y a vingt-cinq ans, rappelle, en souriant, les débuts de M. Edouard Dujardin au théâtre. Débuts doubles, d'auteur et d'acteur. « Peut-être », dit-il, « les assistants de la représentation unique qui fut donnée lui eussent-ils mieux rendu justice, si Edouard Dujardin ne s'était avisé d'en interpréter lui-même le rôle principal. Dujardin, en effet, était un acteur plus convaincu qu'expérimenté. On s'en rendit compte dès les premières scènes, et l'impression s'en manifesta. Le tragédien improvisé fit héroïquement face à l'orage et alla néanmoins jusqu'au bout de son rôle, où il fut admirable de constance et de bonne foi. Il déclama sans défaillance son poème. Une magnifique cape à l'épaule et une superbe redingote romantique enveloppées son lyrisme. Je vous assure que c'était très bien, d'autant plus qu'Edouard Dujardin, pour mieux marquer qu'il n'était pas un professionnel, avait conservé, à son œil, son monocle habituel et, à sa boutonnière, les palmes académiques. C'était très bien ».

Un portrait de Valotton donne l'image fidèle de M. Edouard Dujardin aux représentations de son Antonio, légende dramatique en trois parties : grande barbe noire et monocle, le fameux monocle, plus exactement les innombrables monocles du poète. Car, dans l'ardeur du jeu dramatique, son œil abandonnait le verre hiératique ; des amis se précipitaient pour le ramasser. Mais Edouard Dujardin, désigneux, prenait un autre verre dans son gilet et continuait sa tirade, la poche intarissable. Et Mallarmé disait : « Voilà Dujardin qui pleure des monocles ».

Aujourd'hui, M. Edouard Dujardin est rasé ; il porte des lunettes. Et il revient au théâtre, non pas recommencer une bataille pour le symbolisme, avec un beau sujet légendaire, mais plutôt pour faire connaître le mystère de sa propre vie. Il a toujours été double, partagé entre une intelligence nette des réalités, un instinct subtil des affaires et entre un goût naturel pour la rêverie et la rêverie, l'art et la poésie. Sans doute, a-t-il voulu étudier les deux forces qui s'opposaient l'une à l'autre en son âme, lorsqu'il a choisi le sujet de Marthe et Marie. Il a donné à son œuvre cette épigraphe tirée de l'Evangile de saint Luc : « Comme Jésus était en chemin, il entra dans une maison où était une femme nommée Marthe. Marthe avait une sœur nommée Marie, qui s'assit aux pieds du Seigneur pour écouter sa parole ; et Marthe s'occupait aux soins domestiques ». Vous voyez le développement, la double action du théâtre, l'action sensible et l'action idéale. Marthe symbolise la femme pratique et simple, Marie est la rêveuse, la romanesque, et c'est elle que Jésus approuve. Mais le héros de M. Edouard Dujardin préfère Marthe. Ce héros est une sorte de Médicis qui est aux prises avec des grands seigneurs trafiquants de la Renaissance italienne, vit en compagnie de Marie et puis quitte la foule et va se réfugier avec Marie dans une sage retraite. Aucune prétention historique, l'époque en est indiquée par le costume, le pays par le décor, mais l'écrivain a gardé toute sa liberté. Par un dialogue à deux formes, archaïque dans le lyrisme, et très moderne et technique, il oblige le spectateur à accepter sa fantaisie, à suivre tout le voyage de sa pensée, à ne pas perdre le symbole.

Les interprètes du théâtre de l'Œuvre ont eu une lourde tâche à étudier ce texte, à l'exprimer dans sa diversité et sa mobilité. Mme Blanche Dufrène sera très applaudie pour l'art infiniement délicat avec lequel elle a composé son rôle, et Mme Blanche Jackson sera félicitée. MM. Fontaine et Duclot, comédiens très souples, intelligents et dévoués, MM. Bourry et Tramont se distingueront parmi les interprètes. Deux décors ont été peints par M. Bertin sur des maquettes de M. Anquetin ; ils seront présentés dans le système si ingénieux et si simplifié que l'Œuvre a adopté.

Après vingt années, le nouveau spectacle de l'Œuvre, affirmera tous les lettrés qui voudront fêter, en même temps que le retour de M. Edouard Dujardin, le vingtième anniversaire de l'Œuvre.

M. Paul Fort, dans une conférence,

rappellera comment l'audacieux théâtre d'art, qu'il avait fondé, céda à M. Lugué-Poë et à la Compagnie de l'Œuvre l'honneur de poursuivre le combat pour la littérature, de faire connaître au public l'Œuvre, Maeterlinck, Wilde — et les autres.

Régis Gignoux.

P. S. — L'Opérette, Le Trou d'Almanzor, jouée présentement aux Capucines avec succès, est de MM. Rip et Wilned et non de MM. Rip et Bousquet.

LES THÉÂTRES

Athénée : Le Bourgeois (reprise), pièce en trois actes, de M. Georges Feydeau.

C'est une fort bonne idée qu'a eue le théâtre de l'Athénée de faire éclater de nouveau ce « Bourgeois » dans la jolie gaieté du printemps de Paris. Il est fort capable de nous redonner autant de fleurs qu'autrefois.

La pièce de M. Georges Feydeau a obtenu naguère un très grand succès, ou, à beaucoup de joie, s'ajouta un peu d'étonnement. L'auteur de cette Dame de chez Maxim's qui avait secouru de dix-cents de milliers de spectateurs ne se méla-t-il pas d'être tendre, délicat, doucement lyrique ? Ne s'avisa-t-il pas de mettre en présence un séminariste et une actrice, et ne les autorisa-t-il pas à se parler l'un à l'autre de toutes sortes de choses infiniment séduisantes, mais qui n'ont malheureusement avec notre salut éternel qu'un rapport désirable ? Qui, mais au théâtre oser n'estrien ; c'est la manière d'oser qui est tout, et celle de M. Georges Feydeau est la bonne. Nous nous en sommes bien aperçus hier, en retrouvant dans tout son éclat, dans toute sa gaieté jaillissante, cette pièce affrontée comme un page — et comme un page du vingtième siècle, qui est une petite aggravation.

« Vrai dire, je ne pense point qu'il soit possible d'imaginer un sujet plus scabreux que celui du Bourgeois, et si vous le ramenez à sa proposition principale, la hardiesse de M. Georges Feydeau vous apparaîtra comme une véritable gageure. Car enfin, cette aventure est essentiellement celle-ci : un jeune homme que nous savons très pur et très pieux, Maurice de Ploudinec, à l'occasion, en prenant en bain de mer, de sauver une jeune comédienne dont le nom semble indiquer qu'elle n'a pas beaucoup de talent, Mlle Etienne de Marigny. Quelques instants après cet exploit, alors qu'elle a repris tous ses sens, Mlle de Marigny demande à remercier son sauveur. Il entre ; il est vêtu d'une soutane. Maurice de Ploudinec est séminariste. Voilà déjà un coup de théâtre singulièrement neuf, mais ménagé avec tant de sûreté et d'adresse que nous lui pardonnons tout, même son originalité.

Mais la comtesse de Ploudinec a les plus vives inquiétudes sur la santé de Maurice. L'innocence de son fils commença à lui peser. Le docteur Vétillé lui a révélé en effet, que la cause de tous ces troubles n'était autre que la trop grande pureté du jeune homme. Dans le second acte, la comtesse, éplorée, vint donc demander à Etienne, avec une émotion touchante et une naïveté délicate, de guérir son fils de cet excès de santé et de sagesse.

Mais Etienne aime Maurice, et elle s'imagina l'aimer d'un amour élevé, supérieur, et détaché de toutes les médiocrités terrestres. Elle aspire à se relever, à s'améliorer dans une condition. Elle sait le repentir lui va bien, qu'il se porte haut-coup cette année et qu'il est toujours flatteur d'être comparé à Marie-Madeleine. Elle est à la fois très sincère et très comédienne et elle s'abandonne tout doucement aux délices de l'honnêteté qui a pour elle la séduction d'un luxe et au chatouillage de la piété qui la change fort agréablement de celui qu'elle a pratiqué jusqu'alors. Elle pense à avoir dans un autre monde la grande vedette et elle estime peut-être avec raison qu'il n'y a pas de pannes au paradis. Donc Etienne est tout à fait rebelle aux conseils de la comtesse. Celle-ci lui parla faiblement, elle lui répondit rachat de l'âme. Pas moyen de s'entendre. Finalement Maurice et Etienne, en dépit de toute leur bonne volonté, tomberont dans les bras l'un de l'autre, parce qu'ils s'aiment et qu'ils sont jeunes.

Ne vous semble-t-il pas que cette scène soit dans sa donnée parfaitement choquante ? Eh bien ! elle ne l'est pas un instant, sauf peut-être dans sa réplique finale. C'est que pour faire accepter au public cette redoutable situation, M. Georges Feydeau a eu une trouvaille qui éclaire le grand auteur dramatique. Il a trouvé le moyen — le seul moyen — de mettre en présence et de jeter dans les bras l'un de l'autre, le séminariste et l'actrice, sans que cela soit choquant. Et il a imaginé ceci : Maurice part le lendemain pour le régiment, et c'est revêtu d'un uniforme de fantassin qu'il arrive chez Etienne à l'instant où ils ne sauraient plus longtemps se résister. L'un à l'autre, puisque nous sommes à la fin du second acte. Et la scène des lors nous paraît toute naturelle. Sans cette idée de l'uniforme remplaçant brusquement la soutane, elle était impossible à écrire.

Autre adresse singulièrement remarquable. Pour que nous excusions l'excellent comte de Ploudinec de venir demander à Mme de Marigny la plus impudèque des collaborations, il fallait d'abord que la démarche fût non seulement touchante mais aussi comique, et voilà pourquoi M. Georges Feydeau a prié la grotesque Mme Heurteloup, vieille dame ridicule et bigote, d'accompagner la matamoras éplorée. Il fallait encore que cette initiative lui fût conseillée par des personnages dont il nous fut impossible de discuter la bonne foi et l'autorité. Or, qui M. Georges Feydeau a-t-il choisi, avec une incroyable adresse ? Un vieux curé de campagne et un médecin. Et quel médecin, pour comble d'astuce, a-t-il exigé ? Un médecin militaire. Je vous demande un peu comment nous pourrions blâmer la comtesse de Ploudinec, alors qu'elle a eu la précaution de se faire appuyer en même temps par la Faculté, le clergé et l'armée.

Je me suis attardé à développer ces quelques points, parce qu'il m'a paru intéressant de vous indiquer par là aussi un parfait exemple jusqu'à quel degré de perfection peut être poussé le métier dramatique, si injustement décrié, et combien il est indispensable à l'art

dramatique lui-même avec lequel il se confond si souvent.

Il y a quelque temps, Albert Guinon a eu la grande bienveillance de m'écrire qu'après avoir lu un de mes articles, où j'avais noté une observation de ce genre, il avait formulé cette remarque d'une parfaite concision : « Il peut y avoir du métier sans art, mais il ne peut y avoir d'art sans métier ». On ne saurait mieux dire.

Il va suffire de vous indiquer — car vous le devinez — que la pièce se termine par le mariage de Maurice de Ploudinec et d'une gentille petite cousine, comme il n'y en a plus qu'en Bretagne. Bien entendu, Etienne est la déesse ex machina de cette aimable union. Les demi-mondains sont, au théâtre, l'un des meilleurs défenseurs de la famille et de l'ordre social. La bourgeoisie française devra quelque jour élever une statue à Marguerite Gautier, et si le père Duval n'est pas un ingrat, il fera un discours le jour de l'inauguration.

Le Bourgeois, qui avait eu autrefois une distribution éclatante, a trouvé à l'Athénée des interprètes excellents. M. André Brulé a repris le rôle de Maurice de Ploudinec et il est parfait. J'ai parfois reproché à cet artiste de manquer de variété, mais je m'empressais de reconnaître qu'il a composé le personnage du petit séminariste avec un tact et une justesse tout à fait remarquables. M. Jules Berry (Guérasin) est délicieux de naturel et de comique ; c'est un petit comédien qui a déjà grandi et qui n'a point fini de grandir. M. André Duboscq est un marquis de belle allure ; M. Guyon fils, un curé de campagne qui doit être dans les meilleurs termes avec l'abbé Constantin, et M. Gallet, un Tartuffe de la noce assez amusant.

Mlle Madeleine Carlier reprend le rôle d'Etienne qui fut créé par Mme Jeanne Rolly. Elle y a été charmante, gracieuse, adroite, mais elle a manqué de cette exagération qui aurait donné au personnage toute sa valeur comique. Aussi bien, Mlle Carlier, qui a de grandes qualités, auxquelles je me suis plus souvent rendu hommage, n'est pas une actrice comique. C'est Mme Marie Laure qui a recueilli la lourde succession d'Anna Judic qui fut incomparable dans le rôle de la comtesse de Ploudinec. Mme Marie Laure y a été pleine d'autorité et de bon sens, et elle s'est vaillamment tirée d'une tâche difficile.

Mme Cécile Caron est impayable et par des moyens très simples et très vrais dans la silhouette de Mme Heurteloup, et Mlle Jane Renouard est une Huguette sensible et jolie. Deux mentions toutes particulières, l'une pour Mlle Harbold, très spirituelle et très piquante dans l'emploi d'un jeune personnage dont c'est assez indiquer le caractère que de dire qu'elle s'appelle la Choute, et pour M. Stéphane, un petit vintier assez adroit pour ne jamais casser ses carreaux.

MM. Cueille, Lagrenée, Térof, Mmes Loury, Grane, Darlet et Norma méritent d'être nommés ; c'est fait.

Robert de Fiers.

Théâtre des Champs-Élysées : Le Sacre du Printemps

« Le Sacre du Printemps », ballet en deux actes, musique de M. Igor Strawinsky, chorégraphie de M. Nijinsky ; décors et costumes de M. Rorich.

Voici un étrange spectacle, d'une barbarie laborieuse et puérile que le public des Champs-Élysées accueillit sans respect. Et l'on regrette de voir se compromettre dans cette déconcertante aventure un artiste tel que M. Strawinsky de qui la musique, après l'Oiseau de feu et Petrouchka, pouvait attendre encore de belles œuvres.

Car de la chorégraphie de M. Nijinsky et des inventions par quoi ce primaire exaspéré affirme le génie qu'il se sent venir un beau jour, il n'est pas nécessaire, je pense, de rien dire. Si l'on pouvait un instant suspecter sa bonne foi, il y aurait lieu, peut-être, à se fâcher. Après s'être une première fois moqué du public, répéter cette plaisanterie avec une si pesante insistance, ne serait pas de très bon goût. Malheureusement pour lui, la sincérité de M. Nijinsky n'est que trop évidente. Il continuera, n'en doutons point. Et si ses créations, de jour en jour apparaissent un peu plus ridicules, il est trop clair que ce n'est pas sa faute.

Mais le cas de M. Strawinsky est bien différent. Comment un musicien tel que lui a-t-il pu se laisser gagner par la contagion et transposer dans son art cette esthétique de danseur ? Libre à un Nijinsky de croire qu'en prenant le contre-pied de ce qui s'est fait jusqu'à lui et en s'appliquant, avec une ingénuité détestable et risible, à déformer le corps humain, il réaliserait des beautés inconnues au vulgaire. Mais M. Strawinsky peut-il s'imaginer qu'une mélodie, parce qu'elle sera doublée pendant cinquante mesures à la seconde supérieure ou inférieure, ou aux deux à la fois, va gagner une intensité et une éloquence déceivantes ? Il faut le penser puisque c'est ainsi et que les nouveautés que renferment la partition du Sacre du Printemps sont ordinairement de cet ordre. Et comme personne n'a le droit de suspecter la sincérité d'un artiste — surtout alors qu'il a prouvé jadis, évidemment, qu'il l'était — que reste-t-il à faire ? Renoncer à comprendre et à déplorer une aberration aussi étrange.

Je sais bien qu'à prendre cette attitude, on s'expose à passer pour un esprit rétrograde, fermé à toute tentative nouvelle. C'est un risque qu'il faut savoir courir. Assurément l'histoire de la musique abonde en anecdotes où éclate l'incompréhension des critiques, lesquels ne surent point deviner le génie créateur à son apparition. L'aveugle ménage-t-il à la musique nouvelle, telle que M. Strawinsky semble aujourd'hui la comprendre, de triomphantes revanche ? C'est son secret.

Mais, à dire vrai, je doute que notre confusion soit si proche. Si complexe en apparence que soit la musique du Sacre du Printemps, si en dehors des formes et des conventions reçues qu'elle s'efforce d'être, il est aisé d'en déceler les grandes lignes, dépouillées du clinquant barbare et des discordances bruyantes dont il a pu au compositeur de les parer. Il semble qu'après ce travail d'analyse, elle ne renferme point d'innovations prodigieuses, d'où puisse raisonnablement sortir quelque jour un raffinement de l'art. Les assises en sont fort régulières, plus même qu'il ne s'enfuit chez un révolutionnaire. Et si les sens du rythme y apparaissent avec une belle vigueur et une variété, parfois sa-

sisante, l'invention mélodique s'y révèle d'une extrême faiblesse. Le sentiment harmonique semble aussi assez ordinaire ; la disposition comme le développement des idées ne présentent jamais rien de saillant.

Pour tout dire, le fond de cet art est assez menu et d'une simplicité toute primitive. Il requiert impérieusement

la mise en scène du Théâtre-Français, la Grèce des forgerons... M. Cazenave de l'Opéra... M. Maxime-Léry, de la Porte-Saint-Martin...

Prix des places : 5, 2, 2, 1 franc.

— A l'Opéra, à 8 h. 1/2, reprise de : les Cloches de Corneville... Mmes Maud Samson, Jenny Syron, Yvon Collin...

— A l'Opéra-Comique, à 8 heures, 15^e représentation de l'Alibi... M. S. Guitry, Mme Charlotte Lyssès...

— A l'Opéra, à 8 heures, Rigoleto... Mmes Cécile Sorel, Maïlle, Suzanne Devoyon...

— A l'Opéra-Comique, à 8 heures, 15^e représentation de l'Alibi... M. S. Guitry, Mme Charlotte Lyssès...

— A l'Opéra, à 8 h. 1/2, David Copperfield... M. Vilbert, Mmes Denège, Monna Godré...

— Aux Variétés, à 8 h. 3/4, l'Habit vert... Mmes Jeanne Granier, Eve Lavallière, Thérèse Cernay...

— Au Vaudeville, à 9 h. 1/4, la Prise de Berg-op-Zoom... M. S. Guitry, Mme Charlotte Lyssès...

— A la Porte-Saint-Martin, à 8 h. 1/4, Cyrano de Bergerac... M. Jean Coquelin, M. Max Desjardins...

— Au Théâtre Lyrique municipal de la Gaité, à 8 h. 1/2, Panurge... M. S. Guitry, Mme Charlotte Lyssès...

— Au théâtre Sarah-Bernhardt, à 8 h. 1/4, le Bossu... M. Joubé, M. Decœur, Chameroy, Angelo...

— Aux Bouffes-Parisiens, à 9 h. 1/4, le Secret... Mmes Simone, Madeleine Lily, Marcelle Josset...

— Au Châtelet, à 8 h. 3/4, Marie-Magdeleine... M. Jean Worms...

— A la Renaissance, à 9 heures précises, le Minaret... Mmes Cora Laparcerie, Marcelle Uryen...

— Au théâtre Michel, relâche pour répétitions d'ensemble du prochain spectacle.

— Au théâtre des Capucines (direction intérimaire Maurice Desclères, téléph. 456-40), à 9 heures, le Noël de M. Mouton...

— Au théâtre des Champs-Élysées (direction Gabriel Astruc), à 8 heures précises, Boris Godounov...

— A la Comédie des Champs-Élysées (direction Léon Poiret), à 9 heures, le Trouble-Fête...

— Au Palais-Royal, à 9 heures, la Présidente, pièce en 3 actes de MM. Maurice Hennequin...

— Au théâtre Femina (tél. 529-78), à 9 h. 1/2, Eh! Eh!... revue de MM. Rip et Bousquet...

— Au Grand-Guignol, à 9 heures, le Bonheur, le Croissant noir, les Ficelles, S. O. S., le Joli Garçon, la Délaissée...

— Au théâtre d'Asnières (Grande-Rue, à Asnières), à 8 h. 1/2, 304^e gala populaire des Trente...

— Au théâtre de la Cour, le Passant, drame en vers de François Coppée...

— Au théâtre de la Renaissance, à 8 heures, la Comédie-Française; Manon (fragments), de Massenet...

— Au théâtre de la Renaissance, à 8 heures, la Comédie-Française; Manon (fragments), de Massenet...

— Au théâtre de la Renaissance, à 8 heures, la Comédie-Française; Manon (fragments), de Massenet...

— Au théâtre de la Renaissance, à 8 heures, la Comédie-Française; Manon (fragments), de Massenet...

— Au théâtre de la Renaissance, à 8 heures, la Comédie-Française; Manon (fragments), de Massenet...

— Au théâtre de la Renaissance, à 8 heures, la Comédie-Française; Manon (fragments), de Massenet...

rode, le chantera ce soir-là avec Mme Dubois-Langer, MM. Dufrance et Dubois comme principaux partenaires.

Contrairement à ce qui a été dit, la répétition générale de Julien, à l'Opéra-Comique, ne sera pas remise...

La répétition générale de Julien sera, on le sait, le grand événement musical de l'année.

Des places que M. Albert Carré a mises si gracieusement à la disposition de l'Association des courtisiers de théâtre...

Une jeune artiste, Mlle Renée Camia, dont les débuts à l'Opéra de Nice furent très remarqués...

Autour de l'Opéra. David Copperfield, la charmante pièce que M. Max Maury a tirée du chef-d'œuvre de Charles Dickens...

Ce soir, au Vaudeville, pour la clôture de la saison d'hiver, dernière représentation de la Prise de Berg-op-Zoom...

Les Variétés affichent pour ce soir, irrévocablement, la dernière représentation de l'Habit vert...

Aux Variétés (direction d'été). Innovation. Les Variétés seront pourvues, à partir du 1^{er} juin...

Le Théâtre Polonais au Gymnase. La location et l'abonnement pour les représentations du Théâtre National polonais de Léopol...

Le mariage de Mlle Anne Dancrey, la charmante artiste si applaudie récemment encore à la Gaité...

Pour la dernière soirée de la saison d'hiver, la Gaité-Lyrique affiche aujourd'hui une représentation de Panurge...

On nous avise que M. G. Bégusseau, l'aimable administrateur général du Châtelet, est chargé de relations avec la presse...

Il n'y aura plus que deux représentations de Maison de poupée, au théâtre Antoine. Nous croyons devoir en prévenir ceux de nos lecteurs qui voudraient voir ou revoir l'amusant drame d'Ibsen...

Demain dimanche, à 2 h. 1/4, en matinée, au Palais-Royal, la Présidente, la très amusante comédie de MM. Hennequin et Veber...

A l'Athénée. Le service de seconde du Bourgeois, la délicieuse pièce de M. Georges Feydeau, qui remporta hier un si éclatant succès...

Le service de seconde du Bourgeois, la délicieuse pièce de M. Georges Feydeau, qui remporta hier un si éclatant succès...

Le service de seconde du Bourgeois, la délicieuse pièce de M. Georges Feydeau, qui remporta hier un si éclatant succès...

Le service de seconde du Bourgeois, la délicieuse pièce de M. Georges Feydeau, qui remporta hier un si éclatant succès...

Le service de seconde du Bourgeois, la délicieuse pièce de M. Georges Feydeau, qui remporta hier un si éclatant succès...

Le service de seconde du Bourgeois, la délicieuse pièce de M. Georges Feydeau, qui remporta hier un si éclatant succès...

Le service de seconde du Bourgeois, la délicieuse pièce de M. Georges Feydeau, qui remporta hier un si éclatant succès...

Le service de seconde du Bourgeois, la délicieuse pièce de M. Georges Feydeau, qui remporta hier un si éclatant succès...

Le service de seconde du Bourgeois, la délicieuse pièce de M. Georges Feydeau, qui remporta hier un si éclatant succès...

Le service de seconde du Bourgeois, la délicieuse pièce de M. Georges Feydeau, qui remporta hier un si éclatant succès...

Le service de seconde du Bourgeois, la délicieuse pièce de M. Georges Feydeau, qui remporta hier un si éclatant succès...

Le service de seconde du Bourgeois, la délicieuse pièce de M. Georges Feydeau, qui remporta hier un si éclatant succès...

Le service de seconde du Bourgeois, la délicieuse pièce de M. Georges Feydeau, qui remporta hier un si éclatant succès...

Le service de seconde du Bourgeois, la délicieuse pièce de M. Georges Feydeau, qui remporta hier un si éclatant succès...

Le service de seconde du Bourgeois, la délicieuse pièce de M. Georges Feydeau, qui remporta hier un si éclatant succès...

Le service de seconde du Bourgeois, la délicieuse pièce de M. Georges Feydeau, qui remporta hier un si éclatant succès...

Le service de seconde du Bourgeois, la délicieuse pièce de M. Georges Feydeau, qui remporta hier un si éclatant succès...

dans les principales villes d'eau avec tous les créateurs et la Comédie des Champs-Élysées le reprendra à la réouverture.

Demain dimanche, relâche. Lundi, première représentation (à ce théâtre) du Poutallier, de M. Tristan Bernard.

Aux Capucines, c'est bien tous les soirs que Rip fait la fête, l'opéra est si spirituelle et nous avons constaté le gros succès...

En attendant l'Israël, comédie lyrique, poème de M. Simonnot, musique de Gaston Paulin, qui fut représenté naguère avec succès au Grand-Théâtre de Bordeaux...

D'Alger, on nous télégraphie que Mme Renée est acclamée, sur tous les points de son itinéraire, à Alger, à Bône, à Constantine et à Oran...

Dans la magnifique salle du Kurhaus de Wiesbaden, devant un public extrêmement nombreux et enthousiaste, vient d'avoir lieu un concert extraordinaire...

— Au théâtre Marigny (tél. 101-89), à 8 h. 1/2, la Revue de Marigny, 2 actes et 30 tableaux (miss Campton, Miles Jane Pierly, Mayo Minty, J. Merville, Darbelle, Hilda May, MM. Morique, Gabin, Girier, Franck, etc., etc.)...

— A la Cigale (tél. 407-60), (Jardin d'été), à 8 h. 1/2, A la baguette, 1^{re} grande revue d'été de 30 tableaux (M. Max Dearly, Chevalier, Raimu, Fred Pascal, Magnard, Carus, Yreth, Mmes Nina Myral, Lucette Darbelle, Pretty Myrtil, Alice Walsler, Pierrette Mad, Rachel Lyska, etc., etc.)...

— Au Moulin-Rouge (téléph. Marcadet 08-65), à 8 h. 3/4, Victorieux, 1^{re} grande revue d'été de 2^e et 30 tableaux (Mmes Yveta Rianza, Davrigny, Alice Millet, Gaby Benda, Djinn d'Iroy, Germaine Webb, miss How, miss Howe, et Mme Marie Rolle, MM. Serjus Beauval, Duprez, Marche, Mafer, Cosnard, etc., etc.)...

— Au Nouveau-Cirque (téléph. 241-84), à 8 h. 1/2, grand Championnat du monde de lutte de combat (Catch as Catch can)...

— A la « Lune Rousse » (téléph. 527-48) (direction Bonnard-Biès), à 9 h. 1/2, le Trompeur de Pontius-Carpe, ombres de Giffy, deux actes présentés par Numa Blès, Salade, Berget, Willer, et le chansonnier Jean Kolb...

— Au Concert Mayol (téléph. 168-07), à 8 h. 1/2, Vite l'Raflut! revue (Miles Liéna, Chameroy, Villepre, La Blanca, Cellizo, MM. Senga, Carlos-Avil, Cambardi, Lenoir)...

— A la « Lune Rousse » (téléph. 527-48) (direction Bonnard-Biès), à 9 h. 1/2, le Trompeur de Pontius-Carpe, ombres de Giffy, deux actes présentés par Numa Blès, Salade, Berget, Willer, et le chansonnier Jean Kolb...

— Au Concert Mayol (téléph. 168-07), à 8 h. 1/2, Vite l'Raflut! revue (Miles Liéna, Chameroy, Villepre, La Blanca, Cellizo, MM. Senga, Carlos-Avil, Cambardi, Lenoir)...

— A la « Lune Rousse » (téléph. 527-48) (direction Bonnard-Biès), à 9 h. 1/2, le Trompeur de Pontius-Carpe, ombres de Giffy, deux actes présentés par Numa Blès, Salade, Berget, Willer, et le chansonnier Jean Kolb...

— Au Concert Mayol (téléph. 168-07), à 8 h. 1/2, Vite l'Raflut! revue (Miles Liéna, Chameroy, Villepre, La Blanca, Cellizo, MM. Senga, Carlos-Avil, Cambardi, Lenoir)...

— A la « Lune Rousse » (téléph. 527-48) (direction Bonnard-Biès), à 9 h. 1/2, le Trompeur de Pontius-Carpe, ombres de Giffy, deux actes présentés par Numa Blès, Salade, Berget, Willer, et le chansonnier Jean Kolb...

— Au Concert Mayol (téléph. 168-07), à 8 h. 1/2, Vite l'Raflut! revue (Miles Liéna, Chameroy, Villepre, La Blanca, Cellizo, MM. Senga, Carlos-Avil, Cambardi, Lenoir)...

— A la « Lune Rousse » (téléph. 527-48) (direction Bonnard-Biès), à 9 h. 1/2, le Trompeur de Pontius-Carpe, ombres de Giffy, deux actes présentés par Numa Blès, Salade, Berget, Willer, et le chansonnier Jean Kolb...

— Au Concert Mayol (téléph. 168-07), à 8 h. 1/2, Vite l'Raflut! revue (Miles Liéna, Chameroy, Villepre, La Blanca, Cellizo, MM. Senga, Carlos-Avil, Cambardi, Lenoir)...

— A la « Lune Rousse » (téléph. 527-48) (direction Bonnard-Biès), à 9 h. 1/2, le Trompeur de Pontius-Carpe, ombres de Giffy, deux actes présentés par Numa Blès, Salade, Berget, Willer, et le chansonnier Jean Kolb...

— Au Concert Mayol (téléph. 168-07), à 8 h. 1/2, Vite l'Raflut! revue (Miles Liéna, Chameroy, Villepre, La Blanca, Cellizo, MM. Senga, Carlos-Avil, Cambardi, Lenoir)...

— A la « Lune Rousse » (téléph. 527-48) (direction Bonnard-Biès), à 9 h. 1/2, le Trompeur de Pontius-Carpe, ombres de Giffy, deux actes présentés par Numa Blès, Salade, Berget, Willer, et le chansonnier Jean Kolb...

— Au Concert Mayol (téléph. 168-07), à 8 h. 1/2, Vite l'Raflut! revue (Miles Liéna, Chameroy, Villepre, La Blanca, Cellizo, MM. Senga, Carlos-Avil, Cambardi, Lenoir)...

— A la « Lune Rousse » (téléph. 527-48) (direction Bonnard-Biès), à 9 h. 1/2, le Trompeur de Pontius-Carpe, ombres de Giffy, deux actes présentés par Numa Blès, Salade, Berget, Willer, et le chansonnier Jean Kolb...

— Au Concert Mayol (téléph. 168-07), à 8 h. 1/2, Vite l'Raflut! revue (Miles Liéna, Chameroy, Villepre, La Blanca, Cellizo, MM. Senga, Carlos-Avil, Cambardi, Lenoir)...

— A la « Lune Rousse » (téléph. 527-48) (direction Bonnard-Biès), à 9 h. 1/2, le Trompeur de Pontius-Carpe, ombres de Giffy, deux actes présentés par Numa Blès, Salade, Berget, Willer, et le chansonnier Jean Kolb...

— Au Concert Mayol (téléph. 168-07), à 8 h. 1/2, Vite l'Raflut! revue (Miles Liéna, Chameroy, Villepre, La Blanca, Cellizo, MM. Senga, Carlos-Avil, Cambardi, Lenoir)...

— A la « Lune Rousse » (téléph. 527-48) (direction Bonnard-Biès), à 9 h. 1/2, le Trompeur de Pontius-Carpe, ombres de Giffy, deux actes présentés par Numa Blès, Salade, Berget, Willer, et le chansonnier Jean Kolb...

— Au Concert Mayol (téléph. 168-07), à 8 h. 1/2, Vite l'Raflut! revue (Miles Liéna, Chameroy, Villepre, La Blanca, Cellizo, MM. Senga, Carlos-Avil, Cambardi, Lenoir)...

— A la « Lune Rousse » (téléph. 527-48) (direction Bonnard-Biès), à 9 h. 1/2, le Trompeur de Pontius-Carpe, ombres de Giffy, deux actes présentés par Numa Blès, Salade, Berget, Willer, et le chansonnier Jean Kolb...

— Au Concert Mayol (téléph. 168-07), à 8 h. 1/2, Vite l'Raflut! revue (Miles Liéna, Chameroy, Villepre, La Blanca, Cellizo, MM. Senga, Carlos-Avil, Cambardi, Lenoir)...

en deux tableaux, de MM. P.-L. Fiers et Eugène Héros. Distribution : Le Jardinier, Mmes Carmelita Ferrer, La Colombine, la Merle, Miss Mitchell, La Grotte, la Ceinture, Marie Dorval, Le Muscadin, le Chef, Le Gilet, la Mariée, Le Compère, le Contre-jour, etc.

— A l'Alhambra. Aujourd'hui samedi, Fragon terminera ses représentations. Demain dimanche, débuts de Gaby Deslys et d'un programme d'attractions variées entièrement nouveau.

— Au Jardin d'acclimatation. Il ne faut pas manquer de visiter la caravane d'été, composée de la grande revue, les danses, et dont les chants et les danses commencent à 8 heures.

— Au cirque Médrano. Ce soir, débuts de Alexander, jeux olympiques.

— Au Jardin d'acclimatation. Il ne faut pas manquer de visiter la caravane d'été, composée de la grande revue, les danses, et dont les chants et les danses commencent à 8 heures.

— Au cirque Médrano. Ce soir, débuts de Alexander, jeux olympiques.

— Au Jardin d'acclimatation. Il ne faut pas manquer de visiter la caravane d'été, composée de la grande revue, les danses, et dont les chants et les danses commencent à 8 heures.

— Au cirque Médrano. Ce soir, débuts de Alexander, jeux olympiques.

— Au Jardin d'acclimatation. Il ne faut pas manquer de visiter la caravane d'été, composée de la grande revue, les danses, et dont les chants et les danses commencent à 8 heures.

— Au cirque Médrano. Ce soir, débuts de Alexander, jeux olympiques.

— Au Jardin d'acclimatation. Il ne faut pas manquer de visiter la caravane d'été, composée de la grande revue, les danses, et dont les chants et les danses commencent à 8 heures.

— Au cirque Médrano. Ce soir, débuts de Alexander, jeux olympiques.

— Au Jardin d'acclimatation. Il ne faut pas manquer de visiter la caravane d'été, composée de la grande revue, les danses, et dont les chants et les danses commencent à 8 heures.

— Au cirque Médrano. Ce soir, débuts de Alexander, jeux olympiques.

— Au Jardin d'acclimatation. Il ne faut pas manquer de visiter la caravane d'été, composée de la grande revue, les danses, et dont les chants et les danses commencent à 8 heures.

— Au cirque Médrano. Ce soir, débuts de Alexander, jeux olympiques.

— Au Jardin d'acclimatation. Il ne faut pas manquer de visiter la caravane d'été, composée de la grande revue, les danses, et dont les chants et les danses commencent à 8 heures.

— Au cirque Médrano. Ce soir, débuts de Alexander, jeux olympiques.

— Au Jardin d'acclimatation. Il ne faut pas manquer de visiter la caravane d'été, composée de la grande revue, les danses, et dont les chants et les danses commencent à 8 heures.

— Au cirque Médrano. Ce soir, débuts de Alexander, jeux olympiques.

— Au Jardin d'acclimatation. Il ne faut pas manquer de visiter la caravane d'été, composée de la grande revue, les danses, et dont les chants et les danses commencent à 8 heures.

— Au cirque Médrano. Ce soir, débuts de Alexander, jeux olympiques.

— Au Jardin d'acclimatation. Il ne faut pas manquer de visiter la caravane d'été, composée de la grande revue, les danses, et dont les chants et les danses commencent à 8 heures.

— Au cirque Médrano. Ce soir, débuts de Alexander, jeux olympiques.

— Au Jardin d'acclimatation. Il ne faut pas manquer de visiter la caravane d'été, composée de la grande revue, les danses, et dont les chants et les danses commencent à 8 heures.

— Au cirque Médrano. Ce soir, débuts de Alexander, jeux olympiques.

— Au Jardin d'acclimatation. Il ne faut pas manquer de visiter la caravane d'été, composée de la grande revue, les danses, et dont les chants et les danses commencent à 8 heures.

— Au cirque Médrano. Ce soir, débuts de Alexander, jeux olympiques.

— Au Jardin d'acclimatation. Il ne faut pas manquer de visiter la caravane d'été, composée de la grande revue, les danses, et dont les chants et les danses commencent à 8 heures.

— Au cirque Médrano. Ce soir, débuts de Alexander, jeux olympiques.

— Au Jardin d'acclimatation. Il ne faut pas manquer de visiter la caravane d'été, composée de la grande revue, les danses, et dont les chants et les danses commencent à 8 heures.

— Au cirque Médrano. Ce soir, débuts de Alexander, jeux olympiques.

piqués. Parmi les attractions du spectacle : la famille Cardinal, combinaison équestre ; le trio Vichitans, travail de force ; miss Armande et ses animaux ; Melle Couliberte sur roue ; les clowns et augustes du cirque Médrano.

Demain dimanche, à 2 h. 1/2, matinée. (Tél. 240-65.)

Au Musée Grévin. Par ces temps de chaleur exceptionnelle, il est un endroit de fraîcheur délicieuse où les Parisiens vont se réfugier : c'est au cinéma Grévin, dont la température ne dépasse jamais 18°.

— A la Comédie des Champs-Élysées, à 8 h. 1/2, deuxième gala du Monologue, par M. Durayn (MM. Sacha Guitry, Sigoret, Fernand Depas, Mme Juliette Darcour).

— A la Comédie des Champs-Élysées, à 8 h. 1/2, deuxième gala du Monologue, par M. Durayn (MM. Sacha Guitry, Sigoret, Fernand Depas, Mme Juliette Darcour).

— A la Comédie des Champs-Élysées, à 8 h. 1/2, deuxième gala du Monologue, par M. Durayn (MM. Sacha Guitry, Sigoret, Fernand Depas, Mme Juliette Darcour).

— A la Comédie des Champs-Élysées, à 8 h. 1/2, deuxième gala du Monologue, par M. Durayn (MM. Sacha Guitry, Sigoret, Fernand Depas, Mme Juliette Darcour).

— A la Comédie des Champs-Élysées, à 8 h. 1/2, deuxième gala du Monologue, par M. Durayn (MM. Sacha Guitry, Sigoret, Fernand Depas, Mme Juliette Darcour).

— A la Comédie des Champs-Élysées, à 8 h. 1/2, deuxième gala du Monologue, par M. Durayn (MM. Sacha Guitry, Sigoret, Fernand Depas, Mme Juliette Darcour).

— A la Comédie des Champs-Élysées, à 8 h. 1/2, deuxième gala du Monologue, par M. Durayn (MM. Sacha Guitry, Sigoret, Fernand Depas, Mme Juliette Darcour).

— A la Comédie des Champs-Élysées, à 8 h. 1/2, deuxième gala du Monologue, par M. Durayn (MM. Sacha Guitry, Sigoret, Fernand Depas, Mme Juliette Darcour).

— A la Comédie des Champs-Élysées, à 8 h. 1/2, deuxième gala du Monologue, par M. Durayn (MM. Sacha Guitry, Sigoret, Fernand Depas, Mme Juliette Darcour).

— A la Comédie des Champs-Élysées, à 8 h. 1/2, deuxième gala du Monologue, par M. Durayn (MM. Sacha Guitry, Sigoret, Fernand Depas, Mme Juliette Darcour).

— A la Comédie des Champs-Élysées, à 8 h. 1/2, deuxième gala du Monologue, par M. Durayn (MM. Sacha Guitry, Sigoret, Fernand Depas, Mme Juliette Darcour).

— A la Comédie des Champs-Élysées, à 8 h. 1/2, deuxième gala du Monologue, par M. Durayn (MM. Sacha Guitry, Sigoret, Fernand Depas, Mme Juliette Darcour).

— A la Comédie des Champs-Élysées, à 8 h. 1/2, deuxième gala du Monologue, par M. Durayn (MM. Sacha Guitry, Sigoret, Fernand Depas, Mme Juliette Darcour).

— A la Comédie des Champs-Élysées, à 8 h. 1/2, deuxième gala du Monologue, par M. Durayn (MM. Sacha Guitry, Sigoret, Fernand Depas, Mme Juliette Darcour).

— A la Comédie des Champs-Élysées, à 8 h. 1/2, deuxième gala du Monologue, par M. Durayn (MM. Sacha Guitry, Sigoret, Fernand Depas, Mme Juliette Darcour).

— A la Comédie des Champs-Élysées, à 8 h. 1/2, deuxième gala du Monologue, par M. Durayn (MM. Sacha Guitry, Sigoret, Fernand Depas, Mme Juliette Darcour).

— A la Comédie des Champs-Élysées, à 8 h. 1/2, deuxième gala du Monologue, par M. Durayn (MM. Sacha Guitry, Sigoret, Fernand Depas, Mme Juliette Darcour).

— A la Comédie des Champs-Élysées, à 8 h. 1/2, deuxième gala du Monologue, par M. Durayn (MM. Sacha Guitry, Sigoret, Fernand Depas, Mme Juliette Darcour).

— A la Comédie des Champs-Élysées, à 8 h. 1/2, deuxième gala du Monologue, par M. Durayn (MM. Sacha Guitry, Sigoret, Fernand Depas, Mme Juliette Darcour).

— A la Comédie des Champs-Élysées, à 8 h. 1/2, deuxième gala du Monologue, par M. Durayn (MM. Sacha Guitry, Sigoret, Fernand Depas, Mme Juliette Darcour).

— A la Comédie des Champs-Élysées, à 8 h. 1/2, deuxième gala du Monologue, par M. Durayn (MM. Sacha Guitry, Sigoret, Fernand Depas, Mme Juliette Darcour).

— A la Comédie des Champs-Élysées, à 8 h. 1/2, deuxième gala du Monologue, par M. Durayn (MM. Sacha Guitry, Sigoret, Fernand Depas, Mme Juliette Darcour).

— A la Comédie des Champs-Élysées, à 8 h. 1/2, deuxième gala du Monologue, par M. Durayn (MM. Sacha Guitry, Sigoret, Fernand Depas, Mme Juliette Darcour).

— A la Comédie des Champs-Élysées, à 8 h. 1/2, deuxième gala du Monologue, par M. Durayn (MM. Sacha Guitry, Sigoret, Fernand Depas, Mme Juliette Darcour).

— A la Comédie des Champs-Élysées, à 8 h. 1/2, deuxième gala du Monologue, par M. Durayn (MM. Sacha Guitry, Sigoret, Fernand Depas, Mme Juliette Darcour).

— A la Comédie des Champs-Élysées, à 8 h. 1/2, deuxième gala du Monologue, par M. Durayn (MM. Sacha Guitry, Sigoret, Fernand Depas, Mme Juliette Darcour).

— A la Comédie des Champs-Élysées, à 8 h. 1/2, deuxième gala du Monologue, par M.

M. le prince Emmanuel Bibesco, M. L. Bégué, Mlle de Briex, Mme Lucien Baudouin, Mme...

VENTES DE BREVETS

A VENDRE BREVET (saisonnier) contre son marché. Les obligations. Offres sous M. F. 2122 à l'Association...

CHEVAUX ET VOITURES

LOCATION COUPÉS et VICTORIAs bien attelés dep. 400 fr. p. m. Chevaux nus et camagnés dep. 100 fr. avec cocher, 250 fr. Rue Desrenaudes, 21. Tél. 521.77.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

A ces annonces est appliqué un Tarif dégressif, dont les prix diminuent en raison de l'importance des ordres.

ADJUDICATIONS

Paris BEL IMMEUBLE SOUS ETRE SURELEVÉ ANGLE AVENUE D'ENNA, 56 et 57, G. Georges...

VENTES A L'AMIABLE

Paris CHATEAU DE VIEUX-VILLER, 100 kil. de Paris, ligne Rouen. Constr. réce. Jard. d'hiv., arrosés, eau, calorif., électr., 3 pisc. A adj. étude et par M. Vauvart, notaire à Gaillon (Eure), le 11 juin 1913, à 2 h. Faculté traiter avant. S'ad. A. M. Reer, 77, boul. Malesherbes, Paris, ou à M. VERNETTES.

VENTES DE PROPRIÉTÉS

Paris JOLI HOTEL TRÈS CONFORTABLE, 21, rue Charles-Lafitte (300 m. de la porte des Sablons). Chauff. central, électr. Plusieurs cab. toil. av. sal. bains. Garage. Jardin. A VENDRE MOBIL. Jouis. imm. S'ad. M. Garnier, avoué, 6, av. Cqg, Paris, et M. Desportes, avoué, et VINET, notaire à Lisieux.

BEAUX TERRAINS

En bordure du Bois de Boulogne, plantés d'arbres séculaires. Convient pour la construction d'Hôtels Particuliers. A vendre par lots de 1,500 à 5,000 m., de 100 à 150 fr. le m. Occasion unique. S'ad. à M. J.-M. ESNAULT, 152, bd. Haussmann.

AVENDRE GRAND & BEAU CHATEAU

de style ancien, EN VILLES DE GENÈVE, 30 pièces, confort moderne, vastes dépendances, magnif. parc, arbres séculaires, rivière, petit lac, chasse et pêche. Centre d'excursions. Gare P.L.M. S'ad. L. RUSILLON, rue du Commerce, 9, Genève.

AGENCE DES ÉTRANGERS

FONDÉE EN 1873 - CLIENTÈLE RICHE Appartements Meublés ou non, Immeubles, Hôtels, Châteaux, Villas. Location, Achat, Vente - Indications Gratuites.

A LOUER MEUBLE

de 1er ordre, au 1er nov. DELICIEUX HOTEL, compr. gr. sal. m., grand et petit sal., cab. de trav., cuis., off., 5 chamb. de matit., 3 chamb. de dom., sal. de b. garage, grand jardin entouré d'arbres, tél. ch. chauff. 5,000 fr. par mois. - S'ad. S. rue Boulg. n. 2.

A LOUER A TRIEUX

par express 1/2 h. LE MANOIR, 40 chambres de maître, beau jardin, 2 LA RIVIERA, 6 chamb. de maîtres, joli jardin. Toutes deux meublées de grand luxe. Conf. mod., eau et gaz. Vue splend. S'ad. sur place au jardinier de LA RIVIERA, 4, ch. Bue à Trioux, et à Paris, à M. MOSSAND, 14, rue Favart.

A LOUER UN CHATEAU

CONFORTABLE, avec BEAU parc, 150 chambres av. et conf. gare ligne. Paris et proximité ligne Orléans, 44 kil. Montargis par route. Beau parc clos, 20 hectares. Jolie vue sur vallée. S'adresser à M. GILBERT, notaire à Rozay-en-Brie (Seine-et-Marne).

PENSIONS BOURGEOISES

Environ de Paris VESINET, 57, av. la Princesse, d'élég. prop. PENS. FAMILIALE et convalesc. Parc, ses beaux (Tél. 345).

MAISONS RECOMMANDÉES

Médecine, Pharmacie LE MEILLEUR TONIQUE est le VIN COCA COLA LIQUOR

HOTELS & PENSIONS DE FAMILLE

RECOMMANDÉS ANGLETERRE HOTEL DE EUROPE, 11, CROISSANT SQUARE

HOTELS & PENSIONS DE FAMILLE

RECOMMANDÉS ITALIE PISE - GRAND HOTEL et LONDRES

FRANCE

LE TOUCOUCET PARIS-BOIS. Hôtel des Anglais, avec 140 chambres av. et conf. Cuisine et cave réput. En plein forêt. Face au Casino et au Tennis. 5 m. des Golf-links et la mer.

AVIS

EN FRANCE, les Annonces de Villes d'Eaux, Hôtels et Casinos jouissent d'une très grande réduction pour un minimum de 25 insertions par mois.

QUELQUES FLEURS

MIGNON (Tél. 436.31) - 8 h. 1/2 - Men ami l'Assassin. BRANON-LYRIQUE (Tél. 438.82) - 8 h. 1/2 - Les Cloches de Corneville.

FOLIES-BERGERE

OLYMPIA 8 h. 1/2. La Revue merveilleuse. (3 actes, 52 tableaux).

MARIGNY

LA REVUE DE MARIGNY 2 actes, 30 tableaux. THEATRE Miss CAMPTON - MONICRY (Ohr's-Elyse).

AMBASSADEURS

ALCAZAR (Téléph. 162.47) - 8 h. 1/2 - Spectacle varié. ALCAZAR (Téléph. 162.47) - 8 h. 1/2 - Spectacle varié.

MOULIN ROUGE

SCALA (Saison d'été) (T. 335.86) - 8 h. 1/2 - La cabale. (Saison d'hiver) (T. 335.86) - 8 h. 1/2 - La cabale.

JARDIN

NOUVEAU-CIRQUE (Téléph. 241.84) - 8 h. 1/2 - Grand Championnat de lutte de combat (Catch as Catch can).

MAGIC-CITY

A L'UNE ROUSSE (Tél. 537.85) (Direction L. BONNAUD-BIS) Bonnaud, Numa Blés, Rejno Dorns.

MAGASINS DUFAYEL

CONCERT MAYOL (T. 168.07) Le Dénari (dans la nuit, Film-Path), phon. Gaumont.

ALHAMBRA

CIRQUE MEDRANO R. A. Marigny, T. 240.65 Attractions nouvelles. Matinées à 2 h. 1/2 les Jours, dimanches et fêtes.

GAUMONT-PALACE

THEATRE GREVIN (T. 267.99) - Ce soir, Grand Fête de nuit. Tous les soirs, troupe espagnole.

TOUR EIFFEL

TOUR EIFFEL (T. 267.99) - Ce soir, Grand Fête de nuit. Tous les soirs, troupe espagnole.

LUNA-PARK

AVIS MONDIAIS Avis de Mariage PUBLICATIONS du 30 mai 1913

On annonce le prochain mariage de: M. Raymond de RAMONNET DE LOMBRES, lieutenant au 46e d'infanterie, avec Mlle Elisabeth CHAPPEL de MONTREUIL, fille de madame, née Coulanges.

M. Jean THIERRY, ingénieur, avec Mlle Renée de BRUSSON, fille de l'industriel; M. JEAN ROMANET, fils du directeur honoraire des contributions indirectes, chevalier de la Légion d'honneur, avec Mlle Emilie MARCHAL;

M. Jean BÉZEC, attaché d'assurances, fils du trésorier-payeur général honoraire, chevalier de la Légion d'honneur, avec Mlle Juliette MARGOTTEAU de BRÉM;

M. André BELLA FALLER de LEVERBERGHEM, fils de madame Bell Martinet des Châteaux, avec Mlle Marguerite de RANST de BRÈGHEM de SAINT-BRISSON;

M. le comte Lionel de LOUBRES de VERDALL, attaché de banque, fils du comte, avec Mlle Geneviève de BEAUFORT, fille de madame née de Viljoey;

M. André CHEVREUIL, docteur en médecine, avec Mlle Marie-Magdeleine MIGNIER, fille de l'inspecteur général des ponts et chaussées, officier de la Légion d'honneur;

M. Jean ASTORG, avocat à la Cour, avec Mlle Eve BAUDOUIN;

M. Léon DAUM, ingénieur des mines, avec Mlle Jeanne PONCÉ, fille de Mme Henri Poncéc né Poulain d'Andecy;

M. André VILLIERS, docteur en médecine, avec Mlle Lucienne BERTHELEMY, fille de l'ancien sénateur, officier de la Légion d'honneur.

Déplacements et Villégiatures des Abonnés du « Figaro » EN FRANCE

S. A. S. la princesse de Monaco, au Haut-Buisson. Mme Paul Baudouin, à Brunoy.

M. E. Boucher, à Montrouge. M. Bénédict, à Ville-d'Avray. M. le baron Guy de Baulny, au château de Césargues.

M. Charles-Pierre, à Gisors. Mme Gustave, à Saint-Aubin-sur-Mer. M. Delcamp, à Rueil. M. Delcamp de Surry, à Clairac. Mme Durey, à Clémont. M. J. Dal-Piaz, à La Sablonnière. Mme A. Fiedler, à Digne.

Mlle Hélène Goldschmidt, au château de Trangis. M. P. Gourdant, à l'Isle-sur-Serein. Mme Daniel Guesnier, à Floirac-la-Souys. M. Gaston Germain, au manoir du château de Montigny.

M. Eugène Grousseau, à Le Petit Villiers. Mlle la baronne de Heeckeren-Molecaten, à Aix-les-Bains. M. Georges de Kerhallet, à Poitiers. Mme S. Mucy, de Fléac, à Brétigny-sur-Orge. M. E. Maitland, à Châbilly. M. Ménétrier, à Joinville. Mme la baronne Paul du Marais, au château de Bonchevaux.

Mme Yvonne Alexis Soude, au château de Riboucourt. Mlle Jacques Seligmann, à Chevinscourt. Mlle de Bagnolles-de-Orne. Mme Ernest Vincens, à Louveciennes. M. Léon Vaguer, à Garches.

A L'ÉTRANGER S. A. la princesse Yourievskis, à Badwildungen. M. Théodore Cincio, à Bad-Reichenhall. Mme Cerber, à Weiler. Mme Edmond Géhévière, au château de Bossy. Mlle L. Ouh, à Gausson, au château de Bossy. S. O. le comte de Gausson, à Gausson. M. Jules Platen, à Mulhouse. Mme la princesse Antoinette Radziwill, à Klémnitz. Miss Spence, à Londres. Mme Emile Seligmann, à Karlsbad.

QUELQUES FLEURS

POUR VOTRE TOILETTE, MADAME BIBLIOTHÈQUE MACHETTE

EN VENTE: EN VENTE: CORNEILLE Théâtre: Un Volume

EN PRÉPARATION: EN PRÉPARATION: RACINE Théâtre complet: 2 Volumes MOLIERE Théâtre complet: 5 Volumes

Beaumarchais Montesquieu Boileau Marivaux Bossuet Musset Chateaubriand J.-J. Rousseau Fénelon Saint-Simon La Fontaine Alfred de Vigny La Bruyère Voltaire

LES GRANDS CLASSIQUES LIQUEUR CORDIAL-MEDOC

PYGMALION LUNDI 2 JUIN TOILETTES D'ÉTÉ

CŒUR DE JEANNETTE TARIF GÉNÉRAL

PETITES ANNONCES DU MERCREDI Cours, Emplois, Gens de Maison La ligne, 1 fr. 50

LA LIGNE A TROIS-SIX LETTRES PLAISIRS PARISIENS

MATINÉE THEATRE ANTOINE (Tél. 436.33) - 1 h. 3/4 - Répétition générale de Martha et Marie.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (Direct. Paul Urieux) - 8 h. 1/2 - Deuxième gala du monologue.

OPERA (Tél. 307.05) - 8 h. 0/0 - Rigoletto les Bacchantes. Dimanche: Le Crépuscule des dieux.

COMÉDIE-FRANÇAISE (Tél. 102.22) - 8 h. 3/4 - Voltaire. Dimanche: Hernani.

OPERA-COMIQUE (Tél. 405.76) - 8 h. 0/0 - La Tosca. Cavalleria rusticana. Dimanche: Mignon.

OPERA (Tél. 307.05) - 8 h. 0/0 - Rigoletto les Bacchantes. Dimanche: Le Crépuscule des dieux.

COMÉDIE-FRANÇAISE (Tél. 102.22) - 8 h. 3/4 - Voltaire. Dimanche: Hernani.

OPERA-COMIQUE (Tél. 405.76) - 8 h. 0/0 - La Tosca. Cavalleria rusticana. Dimanche: Mignon.

OPERA (Tél. 307.05) - 8 h. 0/0 - Rigoletto les Bacchantes. Dimanche: Le Crépuscule des dieux.

COMÉDIE-FRANÇAISE (Tél. 102.22) - 8 h. 3/4 - Voltaire. Dimanche: Hernani.

OPERA-COMIQUE (Tél. 405.76) - 8 h. 0/0 - La Tosca. Cavalleria rusticana. Dimanche: Mignon.

OPERA (Tél. 307.05) - 8 h. 0/0 - Rigoletto les Bacchantes. Dimanche: Le Crépuscule des dieux.

COMÉDIE-FRANÇAISE (Tél. 102.22) - 8 h. 3/4 - Voltaire. Dimanche: Hernani.

OPERA-COMIQUE (Tél. 405.76) - 8 h. 0/0 - La Tosca. Cavalleria rusticana. Dimanche: Mignon.

OPERA (Tél. 307.05) - 8 h. 0/0 - Rigoletto les Bacchantes. Dimanche: Le Crépuscule des dieux.

COMÉDIE-FRANÇAISE (Tél. 102.22) - 8 h. 3/4 - Voltaire. Dimanche: Hernani.

OPERA-COMIQUE (Tél. 405.76) - 8 h. 0/0 - La Tosca. Cavalleria rusticana. Dimanche: Mignon.

OPERA (Tél. 307.05) - 8 h. 0/0 - Rigoletto les Bacchantes. Dimanche: Le Crépuscule des dieux.

COMÉDIE-FRANÇAISE (Tél. 102.22) - 8 h. 3/4 - Voltaire. Dimanche: Hernani.

OPERA-COMIQUE (Tél. 405.76) - 8 h. 0/0 - La Tosca. Cavalleria rusticana. Dimanche: Mignon.

OPERA (Tél. 307.05) - 8 h. 0/0 - Rigoletto les Bacchantes. Dimanche: Le Crépuscule des dieux.

COMÉDIE-FRANÇAISE (Tél. 102.22) - 8 h. 3/4 - Voltaire. Dimanche: Hernani.

OPERA-COMIQUE (Tél. 405.76) - 8 h. 0/0 - La Tosca. Cavalleria rusticana. Dimanche: Mignon.

TIR

Au Cercle artistique et littéraire Résultat des poules disputées au tir aux pigeons du Cercle artistique et littéraire.

1re poule: 1. M. Chauvet; 2. M. Berrier; 3. M. L. M. Chauvet; 4. M. Berrier; 5. M. L. M. Chauvet; 6. M. Berrier; 7. M. L. M. Chauvet; 8. M. Berrier; 9. M. L. M. Chauvet; 10. M. Berrier; 11. M. L. M. Chauvet; 12. M. Berrier; 13. M. L. M. Chauvet; 14. M. Berrier; 15. M. L. M. Chauvet; 16. M. Berrier; 17. M. L. M. Chauvet; 18. M. Berrier; 19. M. L. M. Chauvet; 20. M. Berrier; 21. M. L. M. Chauvet; 22. M. Berrier; 23. M. L. M. Chauvet; 24. M. Berrier; 25. M. L. M. Chauvet; 26. M. Berrier; 27. M. L. M. Chauvet; 28. M. Berrier; 29. M. L. M. Chauvet; 30. M. Berrier; 31. M. L. M. Chauvet; 32. M. Berrier; 33. M. L. M. Chauvet; 34. M. Berrier; 35. M. L. M. Chauvet; 36. M. Berrier; 37. M. L. M. Chauvet; 38. M. Berrier; 39. M. L. M. Chauvet; 40. M. Berrier; 41. M. L. M. Chauvet; 42. M. Berrier; 43. M. L. M. Chauvet; 44. M. Berrier; 45. M. L. M. Chauvet; 46. M. Berrier; 47. M. L. M. Chauvet; 48. M. Berrier; 49. M. L. M. Chauvet; 50. M. Berrier; 51. M. L. M. Chauvet; 52. M. Berrier; 53. M. L. M. Chauvet; 54. M. Berrier; 55. M. L. M. Chauvet; 56. M. Berrier; 57. M. L. M. Chauvet; 58. M. Berrier; 59. M. L. M. Chauvet; 60. M. Berrier; 61. M. L. M. Chauvet; 62. M. Berrier; 63. M. L. M. Chauvet; 64. M. Berrier; 65. M. L. M. Chauvet; 66. M. Berrier; 67. M. L. M. Chauvet; 68. M. Berrier; 69. M. L. M. Chauvet; 70. M. Berrier; 71. M. L. M. Chauvet; 72. M. Berrier; 73. M. L. M. Chauvet; 74. M. Berrier; 75. M. L. M. Chauvet; 76. M. Berrier; 77. M. L. M. Chauvet; 78. M. Berrier; 79. M. L. M. Chauvet; 80. M. Berrier; 81. M. L. M. Chauvet; 82. M. Berrier; 83. M. L. M. Chauvet; 84. M. Berrier; 85. M. L. M. Chauvet; 86. M. Berrier; 87. M. L. M. Chauvet; 88. M. Berrier; 89. M. L. M. Chauvet; 90. M. Berrier; 91. M. L. M. Chauvet; 92. M. Berrier; 93. M. L. M. Chauvet; 94. M. Berrier; 95. M. L. M. Chauvet; 96. M. Berrier; 97. M. L. M. Chauvet; 98. M. Berrier; 99. M. L. M. Chauvet; 100. M. Berrier; 101. M. L. M. Chauvet; 102. M. Berrier; 103. M. L. M. Chauvet; 104. M. Berrier; 105. M. L. M. Chauvet; 106. M. Berrier; 107. M. L. M. Chauvet; 108. M. Berrier; 109. M. L. M. Chauvet; 110. M. Berrier; 111. M. L. M. Chauvet; 112. M. Berrier; 113. M. L. M. Chauvet; 114. M. Berrier; 115. M. L. M. Chauvet; 116. M. Berrier; 117. M. L. M. Chauvet; 118. M. Berrier; 119. M. L. M. Chauvet; 120. M. Berrier; 121. M. L. M. Chauvet; 122. M. Berrier; 123. M. L. M. Chauvet; 124. M. Berrier; 125. M. L. M. Chauvet; 126. M. Berrier; 127. M. L. M. Chauvet; 128. M. Berrier; 129. M. L. M. Chauvet; 130. M. Berrier; 131. M. L. M. Chauvet; 132. M. Berrier; 133. M. L. M. Chauvet; 134. M. Berrier; 135. M. L. M. Chauvet; 136. M. Berrier; 137. M. L. M. Chauvet; 138. M. Berrier; 139. M. L. M. Chauvet; 140. M. Berrier; 141. M. L. M. Chauvet; 142. M. Berrier; 143. M. L. M. Chauvet; 144. M. Berrier; 145. M. L. M. Chauvet; 146. M. Berrier; 147. M. L. M. Chauvet; 148. M. Berrier; 149. M. L. M. Chauvet; 150. M. Berrier; 151. M. L. M. Chauvet; 152. M. Berrier; 153. M. L. M. Chauvet; 154. M. Berrier; 155. M. L. M. Chauvet; 156. M. Berrier; 157. M. L. M. Chauvet; 158. M. Berrier; 159. M. L. M. Chauvet; 160. M. Berrier; 161. M. L. M. Chauvet; 162. M. Berrier; 163. M. L. M. Chauvet; 164. M. Berrier; 165. M. L. M. Chauvet; 166. M. Berrier; 167. M. L. M. Chauvet; 168. M. Berrier; 169. M. L. M. Chauvet; 170. M. Berrier; 171. M. L. M. Chauvet; 172. M. Berrier; 173. M. L. M. Chauvet; 174. M. Berrier; 175. M. L. M. Chauvet; 176. M. Berrier; 177. M. L. M. Chauvet; 178. M. Berrier; 179. M. L. M. Chauvet; 180. M. Berrier; 181. M. L. M. Chauvet; 182. M. Berrier; 183. M. L. M. Chauvet; 184. M. Berrier; 185. M. L. M. Chauvet; 186. M. Berrier; 187. M. L. M. Chauvet; 188. M. Berrier; 189. M. L. M. Chauvet; 190. M. Berrier; 191. M. L. M. Chauvet; 192. M. Berrier; 193. M. L. M. Chauvet; 194. M. Berrier; 195. M. L. M. Chauvet; 196. M. Berrier; 197. M. L. M. Chauvet; 198. M. Berrier; 199. M. L. M. Chauvet; 200. M. Berrier; 201. M. L. M. Chauvet; 202. M. Berrier; 203. M. L. M. Chauvet; 204. M. Berrier; 205. M. L. M. Chauvet; 206. M. Berrier; 207. M. L. M. Chauvet; 208. M. Berrier; 209. M. L. M. Chauvet; 210. M. Berrier; 211. M. L. M. Chauvet; 212. M. Berrier; 213. M. L. M. Chauvet; 214. M. Berrier; 215. M. L. M. Chauvet; 216. M. Berrier; 217. M. L. M. Chauvet; 218. M. Berrier; 219. M. L. M. Chauvet; 220. M. Berrier; 221. M. L. M. Chauvet; 222. M. Berrier; 223. M. L. M. Chauvet; 224. M. Berrier; 225. M. L. M. Chauvet; 226. M. Berrier; 227. M. L. M. Chauvet; 228. M. Berrier; 229. M. L. M. Chauvet; 230. M. Berrier; 231. M. L. M. Chauvet; 232. M. Berrier; 233. M. L. M. Chauvet; 234. M. Berrier; 235. M. L. M. Chauvet; 236. M. Berrier; 237. M. L. M. Chauvet; 238. M. Berrier; 239. M. L. M. Chauvet; 240. M. Berrier; 241. M. L. M. Chauvet; 242. M. Berrier; 243. M. L. M. Chauvet; 244. M. Berrier; 245. M. L. M. Chauvet; 246. M. Berrier; 247. M. L. M. Chauvet; 248. M. Berrier; 249. M. L. M. Chauvet; 250. M. Berrier; 251. M. L. M. Chauvet; 252. M. Berrier; 253. M. L. M. Chauvet; 254. M. Berrier; 255. M. L. M. Chauvet; 256. M. Berrier; 257. M. L. M. Chauvet; 258. M. Berrier; 259. M. L. M. Chauvet; 260. M. Berrier; 261. M. L. M. Chauvet; 262. M. Berrier; 263. M. L. M. Chauvet; 264. M. Berrier; 265. M. L. M. Chauvet; 266. M. Berrier; 267. M. L. M. Chauvet; 268. M. Berrier; 269. M. L. M. Chauvet; 270. M. Berrier; 271. M. L. M. Chauvet; 272. M. Berrier; 273. M. L. M. Chauvet; 274. M. Berrier; 275. M. L. M. Chauvet; 276. M. Berrier; 277. M. L. M. Chauvet; 278. M. Berrier; 279. M. L. M. Chauvet; 280. M. Berrier; 281. M. L. M. Chauvet; 282. M. Berrier; 283. M. L. M. Chauvet; 284. M. Berrier; 285. M. L. M. Chauvet; 286. M. Berrier; 287. M. L. M. Chauvet; 288. M. Berrier; 289. M. L. M. Chauvet; 290. M. Berrier; 291. M. L. M. Chauvet; 292. M. Berrier; 293. M. L. M. Chauvet; 294. M. Berrier; 295. M. L. M. Chauvet; 296. M. Berrier; 297. M. L. M. Chauvet; 298. M. Berrier; 299. M. L. M. Chauvet; 300. M. Berrier; 301. M. L. M. Chauvet; 302. M. Berrier; 303. M. L. M. Chauvet; 304. M. Berrier; 305. M. L. M. Chauvet; 306. M. Berrier; 307. M. L. M. Chauvet; 308. M. Berrier; 309. M. L. M. Chauvet; 310. M. Berrier; 311. M. L. M. Chauvet; 312. M. Berrier; 313. M. L. M. Chauvet; 314. M. Berrier; 315. M. L. M. Chauvet; 316. M. Berrier; 317. M. L. M. Chauvet; 318. M. Berrier; 319. M. L. M. Chauvet; 320. M. Berrier; 321. M. L. M. Chauvet; 322. M. Berrier; 323. M. L. M. Chauvet; 324. M. Berrier; 325. M. L. M. Chauvet; 326. M. Berrier; 327. M. L. M. Chauvet; 328. M. Berrier; 329. M. L. M. Chauvet; 330. M. Berrier; 331. M. L. M. Chauvet; 332. M. Berrier; 333. M. L. M. Chauvet; 334. M. Berrier; 335. M. L. M. Chauvet; 336. M. Berrier; 337. M. L. M. Chauvet; 338. M. Berrier; 339. M. L. M. Chauvet; 340. M. Berrier; 341. M. L. M. Chauvet; 342. M. Berrier; 343. M. L. M. Chauvet; 344. M. Berrier; 345. M. L. M. Chauvet; 346. M. Berrier; 347. M. L. M. Chauvet; 348. M. Berrier; 349. M. L. M. Chauvet; 350. M. Berrier; 351. M. L. M. Chauvet; 352. M. Berrier; 353. M. L. M. Chauvet; 354. M. Berrier; 355. M. L. M. Chauvet; 356. M. Berrier; 357. M. L. M. Chauvet; 358. M. Berrier; 359. M. L. M. Chauvet; 360. M. Berrier; 361. M. L. M. Chauvet; 362. M. Berrier; 363. M. L. M. Chauvet; 364. M. Berrier; 365. M. L. M. Chauvet; 366. M. Berrier; 367. M. L. M. Chauvet; 368. M. Berrier; 369. M. L. M. Chauvet; 370. M. Berrier; 371. M. L. M. Chauvet; 372. M. Berrier; 373. M. L. M. Chauvet; 374. M. Berrier; 375. M. L. M. Chauvet; 376. M. Berrier; 377. M. L. M. Chauvet; 378. M. Berrier; 379. M. L. M. Chauvet; 380. M. Berrier; 381. M. L. M. Chauvet; 382. M. Berrier

CAPITAUX

Offres et Demandes
DISPONIBLE 600.000 fr. à 4 %, à valoir pour 10 à 20 ans en 1er rang, sur imm. de valeur pour 1.500.000 fr. Urgent. CADR. 19, boul. Saint-Denis.

VOYAGES ET EXCURSIONS
Paquebots
NORDEUTSCHER LOYD
BRÉSIL ET LA PLATA

NOUVEAU service de luxe par les paquebots
Sierra Nevada, Sierra Ventana, Sierra Cordoba, Sierra Salvadora.

DU 6 JUILLET AU 3 AOUT
(DÉPART DE BOULOGNE)
CROISIÈRE POLAIRE

Par le grand et luxueux paquebot de
NORDEUTSCHER LOYD
GROSSER-KURFUERST, 13.500 t.

ECOSSE, ISLANDE, SPITZBERG, NORVÈGE

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER AU
NORDEUTSCHER LOYD-PARIS OFFICE

2, rue Scobie
MONTE-CARLO, Galerie Charles-III.

COURRIERS POSTAUX

Courriers à mettre à la poste demain dimanche 1er juin, pour les départs qui auront lieu le lundi 2 juin (pour Marseille, poster le matin):

De Marseille, par paquebot de la C. G. T., pour Alger (rapide);

De Marseille, par paquebot de la C. N. M., pour Alger (rapide);

De Marseille, par Aquitaine (T. M.), pour Dakar, Rio-de-Janeiro, Santos, Montevideo et Buenos-Aires;

De Bordeaux, par paquebot de la C. G. T., pour Castablanca, Suez, Saïd et Mersa Matruh;
De Lisbonne, par paquebot de la C. G. T., pour Rio-de-Janeiro, Montevideo et Buenos-Aires;
De Gênes (dep. 3), par Citta-di-Milano (L.V.), pour Santa-Cruz-de-Tenerife, Trinidad, Puerto-Cabello, La Guayra, Caracas, Savannah, Capthagène, Port-Limon, Colon, Saint-Domingue, Ponce, La Barbade, Grenade, Saint-Vincent, Tobago, Dominique, Saint-Kitts, Les Bermudes, Monserat, Cumana, Guantia, Pinar-del-Rio, Ciudad-Trinidad, Maracaibo, Les Cayes, Jacmel et Port-au-Prince.

RENSEIGNEMENTS UTILES
LE SAINT-DE-DEMAN: Saint-Pamphile.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS
Gens de Maison

VALET CHAMBRE, 32 a., dem. pl. ch. M. seul, tr. b. réf. 12 et 8 a. même mais. L. C. 52, b. Malesherbes.

MÉNAGE, 28 ans, demande place valet-maitre d'hôtel et cuisinier, quite force majeure, longues référ. Ecr. M. Leclerc, 23, rue de Lille.

BON CHEF FRANG., parl. anglais, référ. 1er ordre, Labourer, à Paris, 64, boulevard Malesherbes, en famille. - Bessé, 24, rue de Chaillot.

NOUVEAU secr. 12 ans de référ., demande place. Référ. voir. M. Camon, 162, b. Malesherbes.

TRIBUNAL DE COMMERCE
Liquidations judiciaires

1er Magrini, Ponis, Rabault et Cie, société en nom collectif, fabrication et vente de la poudre de lait, à Paris, n° 63, boulevard Malesherbes, avec usine à Néré (Charente-Inférieure); 2e Charles Magrini, à Paris, 95, avenue de Villiers; 3e Italo Ponis, à Paris, 19, avenue Niel; 4e Olivier Rabault, à Paris, 103, rue de Courcelles; 5e Albert Merigiani, à Paris, 64, boulevard Malesherbes; 6e Labouret (Marie-Alfred-Joseph-Maurice), chocolatier, au Kremlin-Bicêtre (Seine), route de Fontainebleau, 82 et 84.

Faillites
Schwarz (Oscar), tailleur pour dames, sous la raison O. Schwarz et Cie, à Paris, 43, avenue de l'Opéra.

VIENT DE PARAÎTRE
PHILÉMON
VIEUX DE LA VIEILLE
PAR
LUCIEN DESCAVES
de l'Académie Goncourt
C'est l'histoire émouvante d'un ménage de braves gens mêlés aux événements de la Commune et l'on ne peut guère trouver de livre plus vivant et plus exact sur cette époque tragique. 1 Vol. à 3.50
DU MÊME AUTEUR:
SOUS-OFFS
Nouvelle édition revue et corrigée.
LA COLONNE - SOUPES
LES EMMURÉS - MISÈRES DU SABRE.
Librairie Ollendorff - Paris

PÉTROLES ROUAINS
Affaires réelles, perdre ou gagner. Victoria, Naphta, Colombia, Aquila, Orion. Renseign. officiels: Pétersou, 20, b. Poissonnière, midi à 2e ou écrire.
Contre les MAUX DE TÊTE, prenez la
MIGRAINE PAUIGNON
Vendue au cachet (50 centimes) chez tous les bons Pharmaciens et à la Pharmacie Normale, 19, rue Drouot, Paris.

ZENITH
LA MONTRE PARFAITE
En vente chez les principaux horlogers du monde entier et chez LESIMPLE horloger de la Marine, 9, rue Auber, Paris.

A LOUER PARC MONCEAU
Dans hôtel particulier, appartements et chambres meublées luxueuses et avec goût, comprenant: salle de bains et w.-c. particuliers, élect., ascens., au mois ou à la journée. S'adres. 12, r. Jadin (Tél. 579.12).

Automobiles
10 à 200 HP
BENZ
7 rue Royale
PARIS
Qualité à nul autre pareille

CHÉMIN DE FER DU NORD
UN JOUR A L'EXPOSITION DE GAND
Match de boxe Bombardier-Wells-Carpentier DIMANCHE 1er JUIN
Il est rappelé à MM. les voyageurs qu'ils pourront se rendre à Gand le 1er juin, soit en partant la veille à 17 h. 20, par le train rapide 1er et 2e classes qui sera exceptionnellement prolongé ce jour-là jusqu'à Gand-Saint-Pierre où il arrivera à 22 h. 7; soit en partant, le 1er juin, de Paris-Nord à 8 heures, par le rapide spécial à marche accélérée quittant Gand-Saint-Pierre à 19 h. 15 le 1er juin pour arriver à Paris à 23 h. 35. En outre, un train de plaisir de 2e et 3e classes, à prix réduits, partira de Paris à 7 h. 10 du matin pour arriver à Gand-Saint-Pierre à 12 h. 30 et en repartira le soir à 23 h. 12 pour arriver à Paris à 5 h. 10 le 2 juin.

Opérations sérieuses. Petit Traités.
L. HULLIER, 15, Rue du Louvre, PARIS, Maison Fondée en 1860.

BOURSE DU VENDREDI 30 MAI 1913

MARCHÉ A TERME & AU COMPTANT (PARQUET)

Table of stock market data for the Paris stock exchange (parquet) on Friday, May 30, 1913. It includes sections for Fonds d'États, Actions de Chemins de Fer, Actions Industrielles, Sociétés de Crédit, and various other securities.

MARCHÉ A TERME (EN BANQUE)

Table of stock market data for the Paris stock exchange (en banque) on Friday, May 30, 1913. It includes sections for Valeurs Diverses, Mines, and various other securities.

MARCHÉ AU COMPTANT (PARQUET)

Table of stock market data for the Paris stock exchange (parquet) on Friday, May 30, 1913. It includes sections for Fonds d'États, Actions de Chemins de Fer, Obligations de Chemins de Fer, Actions Industrielles, and various other securities.

MARCHÉ AU COMPTANT (EN BANQUE)

Table of stock market data for the Paris stock exchange (en banque) on Friday, May 30, 1913. It includes sections for Valeurs Diverses, Mines, and various other securities.

MARCHÉS ÉTRANGERS

Table of international stock market data for various foreign exchanges including New-York, Londres, Berlin, and others on Friday, May 30, 1913.